



REPUBLIQUE DU NIGER  
Ministère de l'Agriculture et  
de l'Elevage



PROJET PÔLES RURAUX – TAHOUA - AGADEZ

# Projet d'Appui au Développement d'Activités Rurales et au Financement des Filières Agricoles dans les régions de Tahoua et Agadez -Projet Pôles Ruraux –PPR-

Rapport annuel

- Période couverte : Du 01/01/2018 au 31/12/2018-

- Janvier 2019 -

---

## SOMMAIRE

I.	Résumé et contexte de l'Action pour l'année 2018.....	6
	<b>1.1.2. Les composantes et résultats attendus du PPR</b>	<b>7</b>
	Composante 1 - « Financement d'investissements collectifs à caractère public en faveur des filières agricoles et appui technique aux communes »	7
	Composante 2 - « Amélioration de l'accès au crédit agricole »	7
	Composante 3 - « Amélioration des services non financiers en faveur des acteurs des filières agricoles »	7
	Composante 4 - « Pilotage et gestion du projet »	8
•	Bilan des principaux résultats de l'Action (à l'aide des indicateurs compris dans la convention) au cours de la période rapportée. ....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
•	Mise en œuvre du Plan de communication et de visibilité .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
II.	Résumé des activités de l'Action et autres mesures mises en œuvre durant la période rapportée. ....	11
	<b>2.1.1. Résultat 1.</b>	<b>11</b>
	<b>2.1.2. Résultat 2.</b>	<b>28</b>
	<b>2.1.3. Résultat 3.</b>	<b>29</b>
	<b>2.1.4. Résultat 4.</b>	<b>30</b>
	<b>2.1.5. Résultat 5.</b>	<b>36</b>
	<b>2.1.6. Résultat 6.</b>	<b>37</b>
	<b>2.1.7. Résultat 7.</b>	<b>38</b>
	<b>2.1.8. Résultat 8.</b>	<b>39</b>
	<b>2.1.9. Résultat 9.</b>	<b>41</b>
	<b>Appui au pilotage et à la gestion du projet</b>	<b>44</b>
III.	Bilan des principaux résultats de l'Action (à l'aide des indicateurs compris dans la convention) au cours de la période rapportée. ....	51
IV.	Mise en œuvre du Plan de communication et de visibilité .....	52
V.	Résumé des contrôles et audit réalisés .....	54
VI.	Rapport financier de l'Action .....	55
VII.	Plan de travail et budget annuel 2018.....	57
VIII.	Situation du Plan de Passation de Marchés au 31/12/2018 .....	58
5.	ANNEXES .....	61

## Liste des abréviations et sigles

ABN	Autorité du Bassin du Niger
AFD	Agence Française de Développement
AFDEL	Autonomisation des Femmes et Développement Economique Local
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANFICT	Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales
AO	Appel d'Offre
APSF	Association des Professionnels des Structures Financières Décentralisées
ARSM	Agence de Régulation du Secteur de la Microfinance
BEEEI	Bureau d'Etude d'Evaluation Environnementale et
BV	Bassin Versant
CES/DRS	Conservation des Eaux et Sols/ Défense et Restauration des Sols
COFOB	Commission Foncière de Base
COFOCOM	Commission Foncière Communale
COFODEP	Commission Foncière Départementale
COFOR	Commission Foncière Régionale
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
CT	Collectivité Territoriale
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DDA	Direction Départementale de l'Agriculture
DDE	Direction Départementale de l'Environnement
DDGR	Direction Départementale du Génie Rural
DEP	Direction des Études et Programmes
DRA	Direction Régionale de l'Agriculture
DRGR	Direction Régionale du Génie Rural
DRE/SU/DD	Direction Régionale de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable
FAO	<i>Food Agriculture Organisation</i>
FICOD	Fonds d'Investissement des Collectivités Territoriales
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FISAN	Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GIZ	<i>Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit</i>
HC3N	Haut-Commissariat à l'initiative « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » 3N
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IF	Institution Financière
IFS	Institution Financière Spécialisée
IMF	Institution de Micro Finance
INS	Institut National des Statistiques du Niger
IRAM	Institut de Recherche d'Application des Méthodes de Développement
KfW	<i>Kreditanstalt für Wiederaufbau</i>
MAG/EL	Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage
MO	Main d'œuvre
MPER	Micro et Petite Entreprise Rurale
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisations Paysannes
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
OS	Objectif Spécifique
PAC	Programme d'Actions Communautaires
PASADEM	Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et au développement. Dans la région de Maradi
PASEL	Programme d'Appui au Secteur de l'Élevage
PDC	Plan de Développement Communal
PDES	Plan de Développement Economique et Social

PIA	Plan d'Investissement Annuel
PICCT	Prog. D'Investissement et de capacitation des CT en déc. et bonne gouvernance
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMERSA	Projet de Mobilisation des Eaux pour le Renforcement de la Sécurité Alimentaire
PO	Planification Opérationnelle
PRADEL	Projet d'Appui au Développement de l'Elevage
PRODEX	Projet de Dév. Des Exportations et des Marchés Agro-Sylvo-Pastoraux
PROMOVARE	Projet de Mobilisation et de Valorisation des Ressources en Eau
PPI	Projet de petite irrigation (Ruwanmu)
ProDAF	Programme de Dév. De l'Agriculture Familiale, régions Maradi, Tahoua, Zinder
PromAP	Projet de Promotion de l'Agriculture Productive
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RECA	Réseau National des Chambres Régionales d'Agriculture
SAF	Schéma d'Aménagement Foncier
SAHFI	La Sahélienne de Financement
SFD	Système Financier Décentralisé
S/E	Suivi Evaluation
SIMA	Système d'Information sur les Marchés Agricoles
SNV	Organisation Néerlandaise de développement
SPR/CR	Secrétariat Permanent Régional du Code Rural
SPIN	Stratégie de la Petite Irrigation au Niger
STD	Services Techniques Déconcentrés de l'Etat
TA	Tahoua
TDR	Termes de Références
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UGP	Unité de Gestion du Projet
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

Liste des tableaux

Tableau 1 - Communes d'intervention de la Composante 1 dans la Région d'Agadez	6
Tableau 2 - Communes d'intervention de la Composante 1 dans la Région de Taboua	6
Tableau 3 - Répartition des sites de CES/DRS par commune dans la Région d'Agadez	13
Tableau 4 - Réalisation des ouvrages de CES/DRS par commune dans la Région d'Agadez au 31/12/18	14
Tableau 5 - Situation détaillée des bénéficiaires et ouvrages par site/par commune Région d'Agadez au 31/12/2018	15
Tableau 6 - Situation des réalisations financières par commune de la Région d'Agadez au 31/12/18	16
Tableau 7 - situation ensemencements des ouvrages au 31/12/18	17
Tableau 8 - Situation de la mise en valeur des CES/DRS Région d'Agadez	18
Tableau 9 - Répartition des sites de CES/DRS par commune dans la Région de Taboua	19
Tableau 10 - Réalisation des ouvrages de CES/DRS par commune dans la Région de Taboua au 31/12/2018	20
Tableau 11 - Situation des réalisations physiques par type d'ouvrage (demi-lunes (DL), cordons pierreux (CP), et banquettes (BQT)	22
Tableau 12 - Situation de la mobilisation des travailleurs pour les travaux de CES/DRS au 31/12/2018	24
Tableau 13- Situation des réalisations financières travaux CES/DRS Région de Taboua au 31/12/20	26
Tableau 14 - Situation des plantations par Commune au 31/12/2018	27
Tableau 15 - Résumé des activités de démarrage au cours de l'année 2018	44

## I. Résumé et contexte de l'Action pour l'année 2018

Selon les conventions de financement signées le 14 mars 2017, trois rapports d'activités du PPR sont dus dont deux semestriels pour l'AFD et un annuel destiné à l'Union Européenne. En plus de ces trois rapports, un rapport mensuel simplifié d'avancement accompagné d'un tableau de bord, sont requis par l'AFD. Le présent document constitue le rapport d'activités 2018 couvrant la période de janvier à décembre 2018.

### 1. Descriptif de l'Action

Le 14 mars 2017, le Gouvernement du Niger et l'Agence Française de Développement ont signé trois (3) conventions pour le financement du projet d'Appui au Développement d'Activités Rurales et au Financement des Filières Agricoles (Pôles Ruraux) dans les Régions de Tahoua et d'Agadez après un long processus déroulé de 2014 à 2016 qui a précédé la mise en œuvre.

Le PPR est financé pour un montant total de **65 037 383,2 €** (hors taxes), composé d'un prêt AFD sous conditions FMI à l'Etat nigérien de **30 000 000 €**, d'une subvention de **7 000 000 €** sur programme 209, ainsi qu'une subvention de **28 037 383,2 €** de l'Union Européenne (sur ressources du Fonds Fiduciaire d'Urgence) déléguée à l'AFD.

Il couvre les régions d'Agadez et de Tahoua (pour les composantes 2 et 3) et se déploie dans vingt-six Collectivités Territoriales pour la Composante 1 décrite plus bas (cf. chapitre sur les composantes ci-dessous) réparties comme suit :

#### 1.1.1. Zone d'intervention du PPR

Tableau 1 - Communes d'intervention de la Composante 1 dans la Région d'Agadez

Départements	Communes	Nombre Communes
Arlit	Gougaram, Dannel	2
Iférouane	Timia, Iférouane	2
Tchirozérine	Tabelot, Dabaga, Agadez, Tchirozérine	4
	<b>Total</b>	<b>8</b>

Source : Etude de faisabilité du PPR

Tableau 2 - Communes d'intervention de la Composante 1 dans la Région de Tahoua

Départements/Ville	Communes	Nombre Communes
Bagaroua	Bagaroua	1
Bouza	Déoulé, Allakaye	2
Illéla	Illéla, Tajaé, Badaguichiri	3
Keita	Tamaské, Keita, Ibohamane, Garhanga	4
Tahoua	Kalfou, , Bambey, Takanamatt, Tébaram, Barmou	5
Tahoua Ville	Tahoua 1, Tahoua 2	2
Tchintabaraden	Kao	1
	<b>Total</b>	<b>18</b>

Source : Etude de faisabilité du PPR

### 1.1.2. Les composantes et résultats attendus du PPR

#### Composante 1 - « Financement d'investissements collectifs à caractère public en faveur des filières agricoles et appui technique aux communes »

Montant total de la composante : 37 438 999 € - dont fonds UE 27 438 000 € et fonds AFD 10 000 000 €

**Résultat 1 :** Des aménagements combinés permettent de préserver le potentiel productif des eaux et des terres afin de valoriser ensuite des productions des filières porteuses ;

**Résultat 2 :** La réalisation d'infrastructures et d'aménagement permettent, dans un contexte de changement climatique, la valorisation durable des terres arables en vue de retenir les jeunes dans les sites concernés et d'améliorer les revenus des populations ;

**Résultat 3 :** Les différentes étapes de la valorisation des produits agricoles jusqu'à leur mise en marché sont améliorées ;

**Résultat 4 :** Les collectivités territoriales exercent la maîtrise d'ouvrage des investissements à caractère économique ;

#### Composante 2 - « Amélioration de l'accès au crédit agricole »

Montant total 12 000 000 € sur fonds AFD

**Résultat 5 :** Un mécanisme d'appui au financement des investissements agricoles est mis en place avec les institutions financières ;

**Résultat 6 :** Les opérations de financement agricole sont mieux sécurisées ;

**Résultat 7 :** Les institutions financières sont renforcées pour améliorer les services financiers à l'agriculture ;

#### Composante 3 - « Amélioration des services non financiers en faveur des acteurs des filières agricoles »

Montant total 5 000 000 € sur fonds AFD

**Résultat 8 :** Les services délivrés au profit des acteurs des filières agricoles par les directions régionales en charge de l'agriculture, du génie rural et de l'environnement sont améliorés ;

**Résultat 9 :** Les organisations professionnelles agricoles développent leurs services de conseils au profit des acteurs des filières et renforcent leurs capacités d'orientation du développement régional avec l'appui des CRA et du RECA.

## Composante 4 - « Pilotage et gestion du projet »

Montant 6 700 000 € sur Fonds AFD

Le projet est géré par une Unité de Gestion du Programme (UGP) restreinte, composée d'un coordonnateur national placé auprès du Ministère en charge de l'Agriculture, auquel est adjoind un responsable administratif et financier et du personnel d'appui (chauffeurs), de deux coordonnateurs régionaux hébergés au sein d'une Direction Régionale du Maître d'Ouvrage (DRA à Tahoua et DRGR à Agadez), auxquels sont également associés des responsables administratifs et financiers et du personnel d'appui. L'UGP est appuyée par une expertise nationale et internationale qui assure l'assistance technique, appelée « Assistance Technique à la Maîtrise d'Ouvrage », répartie dans les Unités de Gestion nationale et régionales.

### 2. Contexte général

Pays sans littoral, le Niger fait partie des Pays les Moins Avancés (PMA) et des pays à faible revenu et à déficit vivrier récurrent. Depuis plus d'une décennie, le pays est classé au bas de l'échelle de l'IDH et se caractérise notamment par :

- La **croissance démographique la plus élevée du monde** qui s'est traduite par le doublement de la population entre 1988 et 2010, passant de 7.256.626 à 15.203.822 hab. (INS, 2010) ; cette population qui a atteint 17.129.076 habitants en 2012 se caractérise par une prédominance des femmes (50,6%) et de jeunes de moins de 15 ans (49,2%) ; une inégale répartition sur le territoire national, (79,6% de la population vit en milieu rural contre 20,4% en milieu urbain.
- L'économie du Niger est dominée par le **secteur rural** qui contribue autour de 40% au PIB ces dernières années, et fournit 44% des recettes d'exportation. L'agriculture et l'élevage qui sont les principales composantes de ce secteur emploient plus de 85% de la population active.
- En dépit de la place de l'agriculture, l'**insécurité alimentaire chronique** affecte le pays et entame les moyens d'existence des populations nigériennes. Chaque année, entre 15 à 20% de la population (2 à 3 millions de personnes) se trouve en insécurité alimentaire, même en année de production agricole excédentaire.
- En plus des problèmes alimentaires, nutritionnels et des conflits armés dans la sous-région, le Niger est victime d'inondations, qui ont touché en 2012 plus d'un demi-million de personnes. Ces inondations abiment les habitations, les infrastructures publiques, les cultures et ont provoqué, une centaine de pertes en vies humaines en 2012. La difficile prédiction des précipitations saisonnières, la dégradation continue de l'environnement, la précarité des conditions de vie, combinées aux effets du changement climatique, nécessitent de prendre des mesures urgentes et adéquates pour y faire face.

Dans ce contexte le Gouvernement du Niger a élaboré et mis en œuvre l'Initiative 3 N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens). Faire en sorte que les *Nigériens Nourrissent les Nigériens*, par leurs propres efforts de production et d'organisation, implique que des solutions appropriées soient trouvées pour réduire la fréquence des déficits céréaliers, et plus généralement agricoles, et fourragers, améliorer la qualité nutritionnelle des repas des ménages et surtout des enfants, assurer un approvisionnement régulier des marchés et garantir leur accessibilité à toutes les catégories sociales du pays. Le Haut-Commissariat à l'Initiative 3 N, a créé le Fonds pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN) avec ses trois (3) facilités :

- Facilité 1 : Soutien au financement Agricole ;
- Facilité 2 : Financement des Investissements structurants Agricoles ;

- Facilité 3 : Financement du conseil Agricole, de la recherche Agricole et du renforcement de capacités.

Outre ce contexte général, le PPR intervient plus spécifiquement dans les zones de Tahoua et Agadez, et entend répondre à enjeux multiples à savoir :

- 1) **L'insécurité croissante** dans la sous-région et l'importance que la zone d'intervention du projet ne tombe dans les niveaux de violence connus à leur périphérie immédiate (Nord Mali, Libye et Nord-Est Nigeria) ;
- 2) La **nécessaire adaptation au changement climatique** par la sécurisation des ressources terre/eau et la promotion de systèmes de production durable et pourvoyeurs d'emplois rémunérateurs ;
- 3) L'importance de **l'accès aux financements** pour accroître la productivité et renforcer la résilience des ménages face aux crises récurrentes (alimentaires, climatiques) ;
- 4) Les **perspectives d'activités économiques licites**, via une approche à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) et favorisant l'activité agricole des jeunes qui pourraient être tentés par l'immigration et les trafics ;
- 5) Le **peu de financements accordés par l'aide internationale dans la région d'Agadez**, qui est pourtant un des principaux carrefours des routes migratoires en Afrique de l'Ouest.
- 6) La **bonne articulation** avec les projets financés par d'autres bailleurs dans la zone (FIDA, DANIDA, GIZ, KFW et Union Européenne notamment) ;

### **3. Conformité avec les politiques nationales**

Le projet d'Appui au Développement d'Activités Rurales et au Financement des Filières Agricoles dans les régions de Tahoua et Agadez (Projet Pôles Ruraux -PPR-) s'inscrit donc dans le cadre de l'Initiative « les Nigériens Nourrissent les Nigériens », (I3N), qui constitue le cadre unique de référence pour la politique nationale de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les activités du projet s'inscrivent dans les trois axes suivants de l'I3N :

- L'axe 1 « Accroissement et diversification des productions agrosylvopastorales et halieutiques » ;
- L'axe 2 « Valorisation et commercialisation des produits agrosylvopastoraux » ;
- L'axe 5 « Création d'un environnement favorable pour la sécurité alimentaire et le développement agricole durable ».

Le Gouvernement nigérien a identifié comme axes prioritaires de sa politique de développement, la sécurité alimentaire, la résilience de l'agriculture familiale et l'accès aux marchés comme.

Le PPR est ainsi conçu comme un instrument de mise en œuvre des politiques nationales en matière de développement rural à l'échelle des régions d'Agadez et de Tahoua.

En plus de son alignement à l'I3N, le PPR s'insère parfaitement dans d'autres Politiques Sectorielles dont les plus directement concernées sont la Politique de Décentralisation, la Politique Nationale de la Jeunesse et la Politique Nationale Genre.

Au regard du processus de Décentralisation en cours au Niger, les Collectivités Territoriales sont les portes d'entrées de la Composante 1 du PPR. Elles sont les Maîtres d'Ouvrage des activités de ladite composante. Pour celles-ci dans le mandat qui est le leur, l'Etat nigérien a créé l'Agence Nationale de Financement des Investissements des Collectivités Territoriales

(l'ANFICT) qui est le principal partenaire de la mise en œuvre de la Composante 1 du PPR en termes de transfert des fonds.

En ce qui concerne la Politique Nationale de la Jeunesse, elle vise comme objectif à réduire la vulnérabilité et à améliorer le bien être d'au moins 70% de jeunes nigériens âgés de 15 à 35 ans d'ici 2024. Le PPR est aligné à ses axes stratégiques 2 et 5 qui respectivement visent « la *Promotion de l'insertion économique des jeunes à travers l'emploi des jeunes* » puis le « *Plaidoyer pour le financement et la prise en compte de la composante jeunesse dans les autres politiques et programmes sectoriels l'entrepreneuriat jeunesse* »

Relativement à la Politique Nationale Genre, le PPR converge avec l'objectif stratégique qui vise l'amélioration de l'impact des interventions en faveur de l'équité et de l'égal accès des hommes et des femmes (notamment son axe stratégique N°1) qui prône « *la promotion équitable de la situation et de la position sociale de la femme et de l'homme au sein de la famille et dans la communauté* », dans la mesure les conventions de financement du PPR indiquent que « Le projet ciblera notamment les femmes et les jeunes des deux régions ».

#### **4. Objectifs du PPR**

Le PPR vise la **sécurisation et l'amélioration des conditions de production, le développement d'activités rurales autour des marchés de collecte et de regroupement et la valorisation économique des produits agricoles dans les régions de Tahoua et d'Agadez** à travers les objectifs spécifiques suivants :

- Renforcer les infrastructures et les aménagements nécessaires au développement durable des productions agricoles et à leur mise en marché à travers les investissements des collectivités territoriales aux niveaux régional et communal ;
- Faciliter l'accès aux institutions financières pour les acteurs des filières agricoles ;
- Améliorer les services à l'agriculture dans la perspective de développer une agriculture moderne, durable et performante sur les marchés.

## **II. Résumé des activités de l'Action et autres mesures mises en œuvre durant la période rapportée.**

Le PPR s'avère un projet assez complexe et relativement ambitieux dont le démarrage s'est fait de façon perlée entre 2016 et 2018 : la signature de la Convention de délégation de Financement entre l'Union Européenne (UE) et l'Agence Française de Développement (AFD) est intervenue le 20/09/2016. Six mois après, les conventions de financement entre le Gouvernement Nigérien et l'AFD ont été à leurs tours signées. Le démarrage du projet n'est intervenu qu'en janvier 2018 avec l'atelier de lancement tenu à Tahoua.

### **2.1. Description des activités mises en œuvre.**

La mise en œuvre des activités est décrite dans ce chapitre par composante, résultats, activités et région par région :

#### *Composante 1*

#### **Résumé ?**

Concernant la composante 1, le bilan est mitigé quant aux résultats atteints, notamment du fait des délais induits par les procédures administratives.

Pour ce qui est du résultat 1 (*aménagement combinés afin de préserver le potentiel productif des eaux et des terres pour valoriser des productions des filières porteuses*), hormis quelques soucis, les activités ont été correctement mises en œuvre.

La récupération des terres et les activités relatives (achats et plantation des plants, le semis direct des espèces locales, l'épandage de la fumure organique) semblent avoir permis un meilleur rendement. Par ailleurs, ces activités de travaux HIMO ont également favorisé la stabilisation des acteurs locaux dans leur village, notamment les jeunes.

Pour ce qui est du résultat 2 (réalisation d'infrastructures et d'aménagements pour la valorisation durable des terres arables), les différentes activités ont été lancées tant sur Tahoua que sur Agadez (études, boutiques, ...) mais n'ont pas abouti au regard des processus des marchés publics et des circuits de validation des différentes étapes (ANO notamment) qui peuvent entraîner quelques lenteurs. De la même manière pour le résultat 3 (amélioration des différentes étapes de la valorisation des produits agricoles jusqu'à leur mise en marché), les différentes activités ont été initiées (notamment en termes de rédaction de TDR et lancement d'appels d'offre) mais n'ont pas encore été mises en œuvre de manière effective (études, constructions de magasins, ...).

Concernant le résultat 4 (exercice de la maîtrise d'ouvrage des investissements à caractère économique par les collectivités territoriales), les PIA 2019 ont tous été élaborés, les autres activités ont été initiées (appui à l'élaboration du schéma d'Aménagement Foncier de la Région de Tahoua, mise en place, formation et équipement des COFOB, ...) mais pas tout à fait finalisées notamment du fait de la multiplicité des acteurs, des discussions à animer, et à nouveau des délais requis pour les procédures des marchés publics à lancer.

### 2.1.1. Résultat 1.

« Des aménagements combinés permettent de préserver le potentiel productif des eaux et des terres afin de valoriser ensuite des productions des filières porteuses »

Cette activité vise à rétablir le potentiel productif au niveau des sites identifiés par les 26 collectivités territoriales où intervient le PPR.

L'enjeu principal du Résultat 1 était de pouvoir engager les premiers travaux de récupération des terres avant l'installation de la campagne hivernale 2018. Puisque l'ensemble des fonds d'appui à la maîtrise d'ouvrage communale de la Composante 1 transitent par l'Agence Nationale pour le Financement des Investissements des Collectivités Territoriales (ANFICT), il fallait préparer et signer la convention avec cette agence. Concomitamment, un protocole spécifique aux activités de CES/DRS a été préparé et signé entre le PPR et les DRE/SU/DD au niveau de chaque Région. En plus, une convention a été préparée avec les Gouvernorats pour encadrer les protocoles spécifiques (cf. Composante 3-Résultat 8) à passer avec les Services Technique Déconcentrés (STD) en vue de baliser l'encadrement et le suivi, notamment des projets des communes.

Huit activités en lien avec le résultat 1 sont prévues dont, trois au titre de la Région d'Agadez (récupération de terres dégradées, ensemencement des terres récupérées et bandes pare-feu) et cinq au titre de la Région de Tahoua (récupération de terres dégradées, bandes pare-feu, création des pépinières, plantations des ouvrages CES/DRS, Agroforesterie et Régénération Naturelle Assistée).

Dans le rapport du premier semestre le processus d'identification, de choix de sites ainsi que celui d'élaboration des modules, outils d'encadrement et fiches de projets ont été rapportés. Pour le présent rapport, l'accent sera mis sur les réalisations physiques ainsi que les effets sur la population cible au niveau des deux régions d'intervention du projet.

- **Pour la Région d'Agadez**

- a. Récupération de 800 ha de terres dégradées*

Il a été prévu la réalisation de 800 ha de récupération de terres dégradées à raison de 100 ha par commune au niveau de 21 sites identifiés par les communes et techniquement validés par les STD. La répartition par site est détaillée dans le tableau n° 3 ci-dessous :

Tableau 3 - Répartition des sites de CES/DRS par commune dans la Région d'Agadez

Région	Départements	Communes	Sites de CES/DRS
AGADEZ	Tchirozérine	Tchirozérine (1)	Agharouss
		Agadez (2)	Tassk N'tallamt et Inabizguine
		Dabaga (2)	Tafragat et Bouday
		Tabelot (2)	Bagazam et Nabaro
	Iferouane	Iferouane (3)	Sidawet, Agalel et Zigalaw
		Timia (3)	Acroumcroum, Tagatt et Ingiran
	Arlit	Gougaram (4)	Gougaram, Elit, Hadamdalé et Arghe
		Dannet (4)	Techilé, Azar ; Egatragh et Telaghlagh
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>21 sites</b>

**Source :** données de la mission d'identification des sites DRE/SU/DD Agadez.

Après l'identification des sites, les activités suivantes ont été exécutées dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 1 :

- L'appui à l'ANFICT pour l'élaboration et l'adaptation des outils de mise en œuvre (fiches de pointage fiches de projets, état de paiement) ;
- La signature le 13/06/2018 d'un protocole spécifique d'encadrement et de suivi technique (formation et suivi techniques des chantiers de récupération des terres) des travaux de récupération des terres avec la Direction Régionale de l'Environnement : dans le cadre de protocole, des activités d'accompagnement technique selon le schéma suivant ont été réalisées :
  - Information et sensibilisation des acteurs ;
  - Identification et validation des sites ;
  - Démarrage du processus de sécurisation foncière ;
  - Mise en place et formation des comités de gestion ;
  - Mise en place et formation des comités d'encadrement technique des activités de CES/DRS ;
  - Suivi des réalisations des activités de confection des ouvrages ;
- L'appui à la DRE/SU/DD pour l'élaboration et la finalisation des fiches techniques de microprojet des huit (8) communes ;
- La signature de huit (8) conventions de financement des activités de récupération des terres dégradées entre l'ANFICT et les différentes communes ;
- La signature le 10/09/2018 d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée pour les études de composante 1 du PTBA 2018 entre le Conseil Régional et les 8 maires des communes d'intervention ;
- La récupération des terres de cultures dégradées qui constitue le principal investissement constructif de l'année, a été lancée le 16 juin 2018 à Inébizguine. Les travaux se sont déroulés en deux temps. De la date du lancement au 30 juin 2018 (échéance du rapport du 1<sup>er</sup> semestre), 255 ha de terre ont été couverts par 79.892 demi-lunes en deux semaines de travaux. La confection des demi-lunes s'est poursuivie du mois de juillet à fin octobre pour atteindre un cumul de 735,5 ha comme le montre le tableau n° 4 ci-dessous :

Tableau 4 - Réalisation des ouvrages de CES/DRS par commune dans la Région d'Agadez au 31/12/18

Départements	Communes	Prévision (ha)	Réalisation (ha) au 30/06/18	Nombre d'ouvrages (DL) au 30/06/18	Réalisation (ha) au 31/12/18	Nombre d'ouvrages (DL) au 31/12/18	Ecart (ha) au 31/12/18	Taux de Réalisations au 31/12/18
Tchirozérine	Agadez	100	80	25 040	97	30 361	3	97%
	Tchirozérine	100	35	10 955	95,5	29 892	4,5	96%
	Dabaga	100	30	9 390	95	29 735	5	95%
	Tabelot	100	20	6 260	85	26 605	15	85%
Iférouane	Iférouane	100	15	4 695	93	29 109	7	93%
	Timia	100	20	6 260	99	30 987	1	99%
Arlit	Gougaram	100	35	10 955	85	26 605	15	85%
	Dannet	100	20	6 260	86	26 918	14	86%
<b>TOTAL</b>		<b>800</b>	<b>255</b>	<b>79 815</b>	<b>735,5</b>	<b>230 212</b>	<b>64,5</b>	<b>92%</b>

Source : DRE/SU/DD Agadez

Comme l'indique le tableau ci-dessus, 735,5 ha de terres dégradées ont été récupérés, sur une prévision de 800 ha au niveau des 21 sites au 31 décembre, soit un taux de réalisation physique de 92% déterminé lors de la dernière mission de supervision et suivi par les STD (DRE/SU/DD). Les superficies récupérées ont été couvertes par 230 212 demi-lunes.

Tableau 5 - Situation détaillée des bénéficiaires et ouvrages par site/par commune Région d'Agadez au 31/12/2018

Commune	Sites	Nombre de jours travaillés	Nombre de travailleurs			Personnes mobilisées			Ouvrages réalisés (DL)
			Total	Hommes	Femmes	Nombre H/J (total)	Nombre H/J (Hommes)	Nombre H/J (Femmes)	
Timia	Injiran (Oufen)	21	173	145	28	2 071	1 737	334	7734
	Acroumcroum (Tefarawt)	21	237	189	48	4 272	3 400	872	11323
	Tighat (Idawden)	24	189	124	65	4 526	2 970	1 556	11930
Iférouane	Agalal	19	235	187	48	2 818	2 240	578	12551
	Sidawat	15	151	126	25	1 813	1 516	297	9061
	Ziguilaw	30	69	58	10	826	701	126	7497
Dannat	Techilé	24	83	83	-	1 492	1 492	-	7825
	Egatragh	24	77	77	-	1 858	1 858	-	7825
	Telagh-Lagh1	20	93	93	-	1 114	1 114	-	7825
	Azar (telaghlagh2)	14	39	39	-	462	462	-	3443
Tchirozérine	Agharous	24	347	288	59	8 325	6 919	1 406	29892
Dabaga	Toufraghat_Dabaga	30	261	139	123	11 238	5 960	5 278	14075
	Biday_Dabaga	21	196	143	53	4 122	2 999	1 123	15660
Agadez	Tassaq N'tallamt	48	227	116	112	5 687	2 888	2 799	16075
	Inabizguine	48	292	232	76	7 304	5 789	1 893	14286
Tabelot	Nabaro	18	241	202	104	4 336	3 631	1 869	25500
	Bagazam (Tadara)	8	503	410	93	4 216	3 533	1 847	1105
Gougaram	Aragh	26	45	45	-	630	630	-	2686
	Hadabdali	21	83	83	-	1 084	1 084	-	6805
	Gougaram	38	156	156	-	3 890	3 890	-	15650
	Elit	43	159	159	-	2 061	2 061	-	1464
<b>Total</b>		<b>537</b>	<b>3 856</b>	<b>3094</b>	<b>844</b>	<b>74 145</b>	<b>56 874</b>	<b>19 978</b>	<b>230 212</b>

Source : PPR Agadez

L'activité a mobilisé 2.163 personnes/jr dont 1.684 hommes et 479 femmes/jr pendant la première étape. Au 31 décembre un total de **3 856 personnes** dont 3 094 hommes et 844 femmes pendant environ trois mois ont été mobilisés ; ceci correspondant à un total de 74 145H/J dont 56 874 hommes et 19 978 femmes pour la réalisation des activités de récupération des terres sous forme de 230 212 demi-lunes réparties sur l'ensemble des sites de 8 communes cibles du PPR. La mobilisation des femmes est faible par rapport à celle des hommes, ce qui est normal car du point de vue culturel la Région d'Agadez et particulièrement au sein la communauté Touarègue, ce type d'activité n'est pas du ressort des femmes.

Tableau 6 - Situation des réalisations financières par commune de la Région d'Agadez au 31/12/18

Département	Commune	Mobilisations fonds PPR par ANFICT			Consommations fonds des communes au 31/12/18				
		Prévues	Total des Réalisées	Taux	Prévues	Réalisées	Ecarts	Taux réalisation	Observations
Tchiro.	Agadez	32 250 000	32 250 000	100%	32 250 000	28 907 720	3 342 280	90%	Les écarts sont essentiellement liés aux frais de gardiennage calculés sur deux ans
	Dabaga	32 250 000	32 250 000	100%	32 250 000	28 527 064	3 722 936	88%	--
	Tchirozéri ne	32 250 000	32 250 000	100%	32 250 000	29 309 953	2 940 047	91%	--
	Tabelot	32 250 000	32 250 000	100%	32 250 000	29 160 000	3 090 000	90%	--
Iférouane	Iférouane	32 250 000	32 250 000	100%	32 250 000	29 825 650	2 424 350	92%	--
	Timia	32 250 000	32 250 000	100%	32 250 000	30 045 000	2 205 000	93%	--
Arlit	Dannet	32 250 000	32 250 000	100%	32 250 000	28 888 900	3 361 100	90%	--
	Gougara m	32 250 000	32 250 000	100%	32 250 000	29 170 000	3 080 000	90%	--
<b>TOTAL</b>		<b>258 000 000</b>	<b>258 000 000</b>	<b>100%</b>	<b>258 000 000</b>	<b>233 834 287</b>	<b>24 165 713</b>	<b>90,6%</b>	

Source : ANFICT Agadez/PPR

Les activités de CES/DRS sont arrêtées dans les 8 communes. Une mission de l'UGP R d'Agadez, d'appui aux collectivités, pour la validation des pièces justificatives a été conduite par l'AT/GAF du 12 au 21/12/2018. Cette mission a permis de faire ressortir au passage de la mission, que sur les 258 000 000 FCFA reçus par les collectivités à travers l'ANFICT, 233 834 287 FCFA ont été justifiés par les communes, soit un taux de 90,6%.

Ce taux prend en compte une partie des fonds destinés au gardiennage qui est payé à la fin de chaque mois par les communes et ce pour une durée de 24 mois, ce qui ne permet pas la justification intégrale, sur l'exercice 2018, des fonds destinés au gardiennage.

### a. Acquisition des kits de petits matériels de travail CES/DRS

Chaque commune a acheté le kit de petits matériels géré par les comités de gestion des sites. Il est constitué des éléments suivants : cent pelles, cent pioches, cent paires de gants, cent masques, deux boîtes à pharmacie, quatre compas, deux mètres-ruban de 100 mètres et deux cordes de 100 mètre par commune. Malheureusement vu l'affluence des personnes désireuses de participer aux travaux dans certaines communes le matériel reste insuffisant. Il faut noter aussi que la durée de vie de ce petit matériel dépend beaucoup de la nature du terrain et de la fréquence de l'utilisation. Comme le montre l'image ci-dessous après deux séances de travail, il ne reste pas grand-chose du matériel.



### b. Ensemencement des aires récupérées et épandage de fumure organique

Tableau 7 - situation ensemencements des ouvrages au 31/12/18

Départements	Communes	Superficie prévue (ha)	Type d'ouvrage	Réalisé (ha)	Ensemencement (ha)
<b>Tchirozérine</b>	CU Agadez	100	DL	97	95
	CU Tchirozérine	100	DL	95,5	100
	CR Dabaga	100	DL	95	50
	CR Tabelot	100	DL	85	100
<b>Iferouane</b>	CR Iferouane	100	DL	93	100
	CR Timia	100	DL	99	100
<b>Arlit</b>	CR Gougaram	100	DL	85	10
	CR Dannet	100	DL	86	50
<b>Total</b>	8 communes	800	DL	735,5	605

Source : DRE/SU/DDAgadez

L'analyse de ce tableau nous montre que sur 800 ha prévus, 735,5 ha d'ouvrages sont réalisés et l'ensemble des ouvrages est pourvu par épandage de la fumure organique et l'option d'ensemencement direct d'espèces locales (doum, acacia ...) a été faite sur des superficies récupérées de l'ordre de 605 ha dans l'ensemble de 8 communes.

Selon les rapports de suivi de la DRE/SU/DD (rapport de mission d'évaluation de la biomasse végétale et du taux de régénération naturelle à travers le semis direct de certaines espèces ligneuses dans le site de récupération des terres dégradées dans 8 communes du projet PPR dans la région d'Agadez), la biomasse régénérée est estimée au niveau des différents sites ayant bénéficié des ensemencements et ou de la fumure organique est d'environ 1487,19 tonnes de matière végétale. Cette biomasse est un apport de plus pour l'alimentation du bétail et contribuera sans nul doute à la protection du sol. Quant à la régénération naturelle issue du semis direct des espèces locales et

ou de l'épandage du fumier contenant des semences des lignées prétraités pour la germination (semence ayant subi le traitement par transis intestinal des animaux), elle a permis d'avoir une densité moyenne estimée de plus de 10 plants des lignés par DL.

Les images ci-dessous illustrent parfaitement le succès enregistré dans ces activités de semis direct et épandage de fumure organique dans les ouvrages de CES/DRS :



Les montants injectés pour ces deux activités dans la mise en valeur des sites (semis direct des espèces locales et épandage de la fumure organique) sont décrits dans le tableau ci-dessous :

Tableau 8 - Situation de la mise en valeur des CES/DRS Région d'Agadez

Montant de la mise en valeur des ouvrages CES/DRS au 31/12/2018		
DESIGNATION	COMMUNES	MONTANT
Ensemencement des ouvrages par épandage de fumure organique et semis direct des semences d'espèces ligneuses	AGADEV	1 964 075
	TCHIROZERINE	3 130 000
	GOUGARAM	278 531
	IFEROUANE	3 130 000
	TIMIA	3 130 000
	DABAGA	1 564 700
	TABELOT	3 130 000
<b>TOTAL</b>		<b>17 892 306</b>

Source : ANFICT/AGADEV

### c. Bandes Pare Feux

Le choix de dix -huit (18) sites repartis dans six communes (Timia, Iférouane, Gougaram, Dannet, Tchirozérine et Agadez) pour l'ouverture de **320 Kml de bandes pare-feu** est terminé.

Des termes de référence destinés à l'appui à la maîtrise d'ouvrage ont été élaborés et transmis à l'UGP par la DRE/SU/DD. Un projet de protocole d'appui à la maîtrise d'ouvrage par la DRE/SU/DD a été élaboré dans ce sens. Les activités d'ouverture des bandes pare feu commenceront aussitôt que les fonds seront mis à la disposition des collectivités territoriales.

#### *d. Etudes pour la fixation des berges de koris menaçant les zones de production*

Une mission conjointe du 24/09/2018 au 1<sup>er</sup> octobre 2018 par la DRGR en collaboration avec la DRA et DRE/SU/DD a collecté les données de base avec pour point d'ancrage la maîtrise d'ouvrage déléguée au conseil régional pour l'ensemble des études des 8 communes d'intervention du PPR/Agadez.

#### ▪ Pour la Région de Tahoua

##### *a. Récupération de 3950 Ha de terres dégradées*

Tout comme à Agadez, cette activité vise à rétablir le potentiel productif de 3950 ha de terres réparties dans 18 communes de la région de Tahoua. La mise en œuvre de cette activité a permis la réalisation d'ouvrages anti érosifs, essentiellement des demi-lunes mais aussi des cordons pierreux et des banquettes. Ces ouvrages ont été réalisés au niveau quarante-trois (43) sites comme indiqué dans le tableau ci-dessous

Tableau 9 - Répartition des sites de CES/DRS par commune dans la Région de Tahoua

Région	Départements	Communes	Sites CES/DRS
TAHOUA	Bagaroua	Bagaroua (8)	Tsamia, Changnassou, Somatchi, Mai Nadi, Akassou, Awanchala, Toullou kichiroua, Adoua.
	Illéla	Illéla (3)	Dan Dadj, Tchiga/Kamado, Fardak.
		Tajaé (2)	Guidan Dimao, Awillikis.
		Badaguichiri (2)	02 Dindi, Yama
	Bouza	Déoulé (1)	Hiro
		Allakaye (2)	Chilbé et labié
	Keita	Tamaské (3)	Gorom, Doudoubaye, Hiro
		Keita (2)	Garadaoua, Koutouki
		Ibohamane (2)	Loudou, Takorat
		Garhanga (3)	Birni, Takochi, Mansala
	Ville de Tahoua	Arrondissement communal 1 (1)	Koloma
		Arrondissement communal 2 (1)	Majéma/Korogobbey
	Tahoua	Kalfou (4)	Imboran, Latiwa, Tchinkali, Samomachékari
		Bambey (2)	Danfan, Bagga
		Takanamat (2)	Inabazagar et Sakadamna
		Tebaram (2)	Ajiga, Toukoudour

Région	Départements	Communes	Sites CES/DRS
		Barmou (2)	Warhamizan, Sakay Lougou
	Tchintabaraden	Kao (1)	Wourtoukoussou
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>18</b>	<b>43</b>

Source : données de la mission d'identification des sites DRE/SU/DD Taboua.

Au niveau de la Région de Tahoua, les principaux acteurs de mise en œuvre de cette activité sont les communautés bénéficiaires, les mairies (maîtres d'ouvrage), l'ANFICT qui assure le transfert des fonds aux Collectivités Territoriales, le trésor régional, la Direction Régionale de l'Environnement et ses démembrements, assurant l'accompagnement technique, et le PPR.

Les principales activités réalisées et résultats atteints sont :

- Lancement officiel de l'activité à Baga Babba, dans la commune rurale de Bambey le 30 mai 2018 sous le haut patronage du Gouverneur de La Région ;
- Récupération de 3471 ha de terres dégradées, soit un taux de réalisation de 87,87% (voir tableau N° 10) ;
- Signature d'un Protocole de collaboration avec la DRE/SU/DD ;
- Participation aux réunions de préparation des chantiers CES/DRS avec la DRE/SU/DD ;
- Note de Cadrage à l'intention des STD pour l'élaboration des micro-projets ;
- Elaboration d'un mémo-liasse de pièces justificatives pour les dépenses financées par le PPR ;
- Suivi des mouvements financiers dans le cadre de la convention avec l'ANFICT (décaissement PPR – ANFICT, ANFICT – Communes ; taux de consommation des fonds par les communes) ;
- Amendement des outils de suivi des fonds élaborés par l'ANFICT.

Tableau 10 - Réalisation des ouvrages de CES/DRS par commune dans la Région de Taboua au 31/12/2018

Départements	Commune	Sites	Superficie à traiter (Ha)	Superficie traitée au 30/06/18 (Ha)	Superficie traitée au 31/12/18 (Ha)	Ecart au 31/12/18	Observation
Keita	Garhanga	Birni	100	22,71	67,11	-32,89	
		Takochi	100	31,33	94,15	-5,85	
		Mansala	100	35	96,3	-3,7	
	Tamaské	Gorom	100	34,17	125	+25	Changement des ouvrages : banquettes à la place des DL
		Doudoubaye	100	26,94	91,73	-8,27	
		Hiro	100	38,4	100	0	
	Ibohamane	Loudou	100	14,8	100	0	
		Takorat	100	32,3	100	0	
	Keita	Garadaoua	100	19,6	100	0	
		Koutouki	100	26,69	100	0	
Illéla	Badaguichiri	Dindi	100	17,7	100	0	

Départements	Commune	Sites	Superficie à traiter (Ha)	Superficie traitée au 30/06/18 (Ha)	Superficie traitée au 31/12/18 (Ha)	Ecart au 31/12/18	Observation
		Yama	100	14	100	0	
	Tajaé	Guidan dimao	50	9	50	0	
		Awillikis	50	23,8	50	0	
	Illéla	Dan dadjì	150	51	150	0	
		Tchiga/Kamado	50	0	50	0	
		Fardak	50	24,9	50	0	
Bouza	Déoulé	Hiro	200	120	200	0	
	Allakaye	Chilbé	150	82	150	0	
		Labié	50	25	50	0	
Bagaroua		Tsamia	50	49,7	50	0	
		Changnassou	50	23		-36	Faible mobilisation des communautés ayant conduit au transfert des 36 ha à Awanchala
		Somatchi	100	88	100	0	
		Mainadi	50	22	50	0	
		Akassou	100	48	100	0	
		Awanchala	50	44	86	27	Voir commentaire précédent
		Toullou kichiroua	50	0	50	0	
		Adoua	50	26,83	50	0	
Ville de Tahoua	AC1	Koloma	100	100	100	0	
	AC2	Bakin Dabagui	100	22,71	100	0	
KAO		<b>Wourtoutoukous</b>	200	31,33	200	0	
		Inabazagar	100	0	100	0	
		Sakadamna	100	22,04	100	0	
		Warhamizan	100	0	100	0	
		Saikalougou	100	0	100	0	
		Danfan	100	0	100	0	
		Bagga	200	26,77	200	0	
		Ajiga	100	0	100	0	

Départements	Commune	Sites	Superficie à traiter (Ha)	Superficie traitée au 30/06/18 (Ha)	Superficie traitée au 31/12/18 (Ha)	Ecart au 31/12/18	Observation
		Toukoudour	100	18,35	100	0	
		Imboran	40	20,74	35	-5	
		Latiwa	40	21,17	30	-10	
		Tchinkaki	50	0	50	0	
		Samo machékari	70	0	70	0	
<b>TOTAL</b>		<b>43</b>	<b>3 950</b>	<b>1 213,98</b>	<b>3 909,29</b>		
<b>Taux</b>				<b>30,7 %</b>	<b>98,97 %</b>		

*Source : DRE/SU/DD Tahoua*

Les travaux de récupération des terres ont débuté en fin du mois de mai et se sont poursuivis jusqu'en novembre 2018 sur certains sites. L'analyse de ce tableau montre un niveau d'exécution physique de 3909,29 ha sur les 3950 ha prévus selon les données remontées par la DRE/SU/DD, ce qui représente un taux d'exécution de 98,97%.

Cependant, au niveau de l'ANFICT, le niveau de réalisation correspondant au montant justifié donne une superficie traitée de 3 470,7 ha, soit un taux de 87,87 % sur l'objectif global de 3950 ha (voir tableau ci-dessous).

La différence entre les deux taux s'explique par le fait que les données de l'ANFICT ne prennent en compte que les superficies traitées sur la base des documents financiers validés qui lui sont transmis. Ce qui veut dire que le taux de réalisation annoncé par l'ANFICT est appelé à évoluer à la hausse.

Avec un niveau d'exécution physique de 3 909,29 ha (données DRE/SU/DD), il est attendu une réalisation financière théorique de 781 858 000 F CFA à raison de 200 000F/ha.

Le tableau ci-dessus montre des écarts négatifs et positifs : les écarts négatifs concernent les sites qui n'ont pas pu atteindre les objectifs prévus tandis que les positifs désignent les sites qui ont dépassé les prévisions.

Les ouvrages CES/DRS réalisés à Tahoua sont de trois types avec, cependant une prédominance des demi-lunes qui occupent 95,05% des superficies travaillées selon l'ANFICT, comme le présente le tableau ci-après.

*Tableau 11 - Situation des réalisations physiques par type d'ouvrage (demi-lunes (DL), cordons pierreux (CP), et banquettes (BQT))*

COMMUNE	Superficie prévue	Réalisé en ha		
		DL	CP	BQT
Garhanga	300	151	0	0
Tamaské	300	150	41.73	125
Ibohamane	200	200	0	0
Keita	200	189	0	0
Badaguichiri	200	200	0	0
Tajaé	100	100	0	0

COMMUNE	Superficie prévue	Réalisé en ha		
		DL	CP	BQT
Illéla	250	250	0	0
Déoulé	200	200	0	0
Allakaye	200	186	0	0
Bagaroua	500	486	0	0
AC1	100	99	0	0
AC2	100	100	0	0
Kao	200	200	0	0
Takanamatt	200	200	0	0
Barmou	200	65	0	0
Bambey	300	215	0	0
Tébaram	200	115	0	0
Kalfou	200	193	5	0
<b>Total</b>	<b>3 950</b>	<b>3 299</b>	<b>46,73</b>	<b>125</b>

*Source : Délégation Régionale ANFICT Tahoua*

L'opération a également bénéficié d'une bonne pluviométrie qui a fortement contribué aux résultats obtenus comme l'illustrent la photo et l'encadré ci-dessous :

*Le site ci-contre a été abandonné il y a une quarantaine d'années. Avec les ouvrages de CES/DRS effectués en 2018 sur financement PPR, les producteurs y ont récolté jusqu'à 30 tonnes de sorgho. Au passage de la mission ROM, ils étaient à la deuxième récolte. Selon les dires des bénéficiaires, la production de trois demi-lunes équivaut à environ 8 mesures (tias) de céréales de très bonne qualité.*



*Site de CES/DRS de Garadaoua dans la Commune de Keita.*

Les travaux de récupération des terres sous forme de *cash for work* ont permis de mobiliser 60 269 travailleurs journaliers avec une forte participation des femmes qui représentent 54% de la main d'œuvre.

Tahoua étant une région d'exode par excellence ces activités ont créé des emplois temporaires à ces 60269 travailleurs dont 27 375 Homme et 32 544 femmes.

Cette activité a permis d'injecter **632 647 432 F CFA** pour les bénéficiaires directs au cours de l'année 2018.

Cette mobilisation des bénéficiaires est synthétisée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 12 - Situation de la mobilisation des travailleurs pour les travaux de CES/DRS au 31/12/2018

Communes	Sites	Nombre de jours travaillés	Nombre de travailleurs			Personnes mobilisées		
			Total	Hommes	Femmes	Nombre H/J (total)	Nombre H/J (Hommes)	Nombre H/J (Femmes)
Garhanga	Birni	51	1 028	466	562	136	73	63
	Takochi	37	1 208	589	619	256	138	118
	Mansala	38	1 031	311	720	223	77	146
Tamaské	Gorom	64	178	150	28	24	20	4
	Doudoubaye	61	1 208	438	870	164	56	108
	Hiro	66	2 229	866	1 363	359	139	220
Ibohamane	Loudou	70	2 654	977	1 677	263	101	162
	Janguébé	53	1 886	610	1 276	242	79	163
Keita	Garadaoua	42	1 689	420	1 269	209	50	159
	Koutouki	51	1 846	637	1 209	230	80	150
Badaguichiri	Dindi	38	3 252	354	2 898	406	43	363
	Yama	47	2 504	1 306	719	246	174	72
Tajaé	Guidan Dimao	30	603	419	184	130	95	35
	Awillikis	33	944	469	475	156	74	81
Illéla	Dan Dadjj	36	2 127	636	1 491	710	212	498
	Tchiga/Kamado	42	1 000	544	456	251	136	115
	Fardak	30	843	422	421	284	142	142
Déoulé	Hiro	46	2 248	967	1 281	446	208	238
Allakaye	Chilbé	84	4 384	2 153	2 231	375	180	195
	Labié	27	857	236	621	214	59	155
Bagaroua	Tsamia	37	767	476	291	385	231	154
	Changnassou	11	49	36	13	49	36	13
	Somatchi	45	1 274	763	511	626	387	239
	Mai Nadi	37	917	459	458	464	228	236
	Akassou	37	2 972	1 246	1 726	1 435	599	836
	Awanchala	37	1 443	765	678	710	393	317
	Toullou kichiroua	37	1 031	960	71	535	498	37
	Adoua	38	899	654	245	450	326	124
Arrond. Com 1	Koloma	43	1 874	614	1 260	454	170	284
Arrond. Com 2	Bakin Dabagui	95	2 086	1 123	963	328	176	152
Kao	Wourtoutoukouss	38	1 633	1 344	285	365	297	68
Takanamatt	Sakadamna	60	313	289	24	54	50	4
	Inabazagar	51	492	168	324	127	42	85
Barmou	Warhamizan	28	586	449	137	147	112	35
	Assakaye lougou	15	871	532	369	421	559	162
Bambey	Danfane	48	670	601	69	181	162	19
	Bagga	62	2 771	1 085	1 689	461	183	278

Communes	Sites	Nombre de jours travaillés	Nombre de travailleurs			Personnes mobilisées		
			Total	Hommes	Femmes	Nombre H/J (total)	Nombre H/J (Hommes)	Nombre H/J (Femmes)
Tébaram	Ajiga	34	586	406	180	123	84	39
	Soukoudou	53	927	460	467	141	68	73
Kalfou	Imboran	69	989	587	402	170	97	73
	Latiwa	76	853	538	315	157	102	55
	Tchinkaki	73	1 211	408	803	244	87	157
	Samo machékari	91	1 336	442	894	255	83	172
<b>TOTAL</b>		<b>2 061</b>	<b>60 269</b>	<b>27 375</b>	<b>32 544</b>	<b>13 606</b>	<b>7 106</b>	<b>6 799</b>

Source : Délégation Régionale ANFICT Taboua

Mobilisation des femmes dans la région de Taboua : sites de Dabaga Babba



Mobilisation des femmes dans la région de Taboua : sites de Dabaga Babba

Tableau 13- Situation des réalisations financières travaux CES/DRS Région de Taboua au 31/12/20

Départements	Communes	Mobilisations au 30/06/18			Consommations au 30/06/18			Mobilisations au 31/12/18			Consommations au 31/12/18		
		Prévues	Réalisées	Taux	prévues	Réalisées	Taux	Prévues	Réalisées	Taux	Prévues	Réalisées	Taux
Keita	Garhanga	61 402 599	31 402 599	51,14	31 402 599	24422099	77,77	61 402 599	61 402 599	100	61 402 599	30 138 459	49,08
	Tamaské	61 402 597	31 402 597	51,14	31 402 597	29780740	94,84	61 402 597	61 402 597	100	61 402 597	54 765 990	89,19
	Ibohamane	40 935 065	20 935 065	51,14	20 935 065	19645065	93,84	40 935 065	40 935 065	100	40 935 065	37 120 000	90,68
	Keita	40 935 065	20 935 065	51,14	20 935 065	19357920	92,47	40 935 065	40 935 065	100	40 935 065	35 155 920	85,88
Illéla	Badaguichiri	40 935 065	20 935 065	51,14	20 935 065	15007065	71,68	40 935 065	40 935 065	100	40 935 065	37 672 065	92,03
	Tajaé	20 467 532	10 467 532	51,14	10 467 532	8808000	84,15	20 467 532	20 467 532	100	20 467 532	19 012 532	92,89
	Illéla	51 168 831	26 168 831	51,14	26 168 831	26 160 000	99,97	51 168 831	51 168 831	100	51 168 831	46 884 279	91,63
Bouza	Déoulé	40 935 065	20 935 065	51,14	20 935 065	18554182	88,63	40 935 065	40 935 065	100	40 935 065	37 156 439	90,77
	Allakaye	40 935 065	20 935 065	51,14	20 935 065	16060947	76,72	40 935 065	40 935 065	100	40 935 065	33 182 441	81,06
Bagaroua	Bagaroua	102 337 662	52 337 662	51,14	52 337 662	47832412	91,39	102 337 662	102 337 662	100	102 337 662	84 819 412	82,88
Ville de Tahoua	A C 1	20 467 532	10 467 532	51,14	10 467 532	7974100	76,18	20 467 532	20 467 532	100	20 467 532	18 388 252	89,84
	AC 2	20 467 532	10 467 532	51,14	10 467 532	9107000	87,00	20 467 532	20 467 532	100	20 467 532	17 698 332	86,47
Tchinta-baraden	Kao	40 935 065	20 935 065	51,14	20 935 065	20422365	97,55	40 935 065	40 935 065	100	40 935 065	38 055 065	92,96
Tahoua	Takanamatt	40 935 065	20 935 065	51,14	20 935 065	10237630	48,90	40 935 065	40 935 065	100	40 935 065	34 780 616	84,97
	Barmou	40 935 065	20 935 065	51,14	20 935 065	4112065	19,64	40 935 065	40 935 065	100	40 935 065	11015500	26,91
	Bambaye	60 935 065	30 935 065	50,77	30 935 065	13329065	43,09	60 935 065	60 935 065	100	60 935 065	38 158 000	62,62
	Tebaram	40 935 065	20 935 065	51,14	20 935 065	6646130	31,75	40 935 065	40 935 065	100	40 935 065	20 984 565	51,26
	Kalfou	40 935 065	20 935 065	51,14	20 935 065	15650000	74,75	40 935 065	40 935 065	100	40 935 065	37 659 565	92,00
<b>TOTAL</b>		<b>808 000 000</b>	<b>413 000 000</b>	<b>51,11</b>	<b>413 000 000</b>	<b>313106785</b>	<b>75,813</b>	<b>808 000 000</b>	<b>808 000 000</b>	<b>100</b>	<b>808 000 000</b>	<b>632 647 432</b>	<b>78,30</b>

Source : Délégation Régionale ANFICT Taboua

La totalité des fonds des travaux de récupération des 3950 ha, soit 808 000 000 FCFA ont été placés dans les comptes de dépôt des communes concernées en trois transferts. La répartition entre les communes a été faite proportionnellement à la superficie que chacune des communes devrait récupérer.

A ces fonds destinés à couvrir les travaux de récupération des terres, s'ajoutent les fonds d'achat et de plantation des plants forestiers sur les sites récupérés dont le montant s'élève à 96 186 925 FCFA. Ainsi les fonds transférés aux communes s'élèvent à 904 186 925 FCFA (Tableau ci-dessus). A la date du 31 décembre 2018, le montant de 707 268 257 FCFA a été justifié par les communes à soit un taux de réalisation de 78%. Les opérations de contrôle et de validation des pièces comptables par l'ANFICT se poursuivent.

### *b. Création de pépinières*

Initialement prévue pour la période d'avril – juin 2018, cette activité n'a pu être réalisée. Elle est reprogrammée dans le PTBA 2019.

### *e. Agroforesterie et RNA*

Cette activité était prévue pour la période d'avril – juin 2018 mais n'a pas pu être réalisée. Elle est reportée dans le PTBA 2019.

### *f. Plantation des ouvrages CES/DRS*

Cette activité est prévue d'avril à août. Elle a été réalisée dans les délais. Ainsi, 386 242 plants ont été achetés mais ce sont 381 342 plants qui ont été plantés dans les ouvrages CES/DRS. Le tableau suivant donne la situation des plantations par Commune :

Tableau 14 - Situation des plantations par Commune au 31/12/2018

Départements	Communes	Nombre de plants achetés	Nombre de plants plantés	Ecart	Commentaires
<b>Keita</b>	Garhanga	20 000	20 000	0	
	Tamaské	0	0	0	
	Ibohamane	10 100	10 100	0	
	Keita	10 100	10 100	0	
<b>Illéla</b>	Badaguichiri	20 200	16 100	4 100	Pertes dues à un assèchement avant plantation
	Tajaé	29 450	29 450	0	
	Illéla	39 998	39 998	0	
<b>Bouza</b>	Déoulé	20 200	20 200	0	
	Allakaye	14 399	14 399	0	
<b>Bagaroua</b>	Bagaroua	100 000	100 000	0	
<b>Ville de Tahoua</b>	Arrond. Com 1	10 100	10 100	0	
	Arrond. Com 2	10 100	10 100	0	
<b>Tchinta-baraden</b>	Kao	20 200	20 200	0	
<b>Tahoua</b>	Takanamatt	10 600	9 800	800	Pertes dues au transport
	Barmou	17 600	17 600	0	

Départements	Communes	Nombre de plants achetés	Nombre de plants plantés	Ecart	Commentaires
	Bambey	15 150	15 150	0	
	Tébaram	10 100	10 100	0	
	Kalfou	27 945	27 945	0	
<b>TOTAL</b>		<b>386 242</b>	<b>381 342</b>	<b>4 900</b>	

Source : PPR Tahoua

La Commune de Tamaské n'a pas effectué de plantations, faute de producteurs locaux de plants et aussi de crainte d'enregistrer des pertes élevées pendant le transport comme ce fut le cas pour la Commune de Takanamatt qui a enregistré une perte de 800 plants lors du transport. De même, la commune de Badaguichiri a eu une importante perte de l'ordre de 4000 plants. Après avoir commandé les plants la commune les a placés au niveau du site de plantation en attendant une pluie utile et c'est au cours de cette attente que beaucoup de plants ont péri.

Pour conclure sur les activités du résultat 1 du PPR on peut affirmer qu'en dépit de ces quelques soucis, la récupération des terres et toutes les activités connexes (achats et plantation des plants, le semis direct des espèces locales, l'épandage de la fumure organique) ont été bénéfiques aux collectivités territoriales mais aussi aux communautés à plus d'un titre. D'abord au titre de la restauration des terres de cultures pour les producteurs qui expriment leur sentiment de satisfaction par rapport au rendement obtenu ; ensuite pour les fonds injectés dans l'économie des territoires communaux ; enfin sur le plan social la stabilisation des jeunes dans leur village leur évitant ainsi les déboires et périls de l'immigration et leur permettent à eux et leurs parents d'accéder directement à des revenus lors des travaux HIMO.

### 2.1.2. Résultat 2.

« La réalisation d'infrastructures et d'aménagement permettent, dans un contexte de changement climatique, la valorisation durable des terres arables en vue de retenir les jeunes dans les sites concernés et d'améliorer les revenus des populations »

#### ▪ Pour la Région d'Agadez

##### *a. Etudes de marchés pour la transformation et la commercialisation des agrumes, pomme de terre et oignon*

Les termes de référence de l'étude ont été actualisés au cours du mois de décembre en vue de prendre en compte la mise en œuvre de la synergie du partenariat avec le Projet Irhazer. La non-disponibilité des fonds pour la C1 en retard la mise en œuvre.

#### ▪ Pour la Région de Tahoua

L'UGP de Tahoua, en collaboration avec la DRGR et la DGGR, a réalisé :

##### *b. Boutiques d'intrants agricoles ;*

Un DAO a été élaboré par la Direction Régionale du Génie Rural (DRGR) avec l'appui de l'UGP Tahoua. Par la suite, les Maires des communes concernées ont préféré la formule de recrutement des entrepreneurs par demande de cotation, conformément à leurs prérogatives dans le code des

marchés publics du Niger. A cette date, sept (7) communes ont soumis leurs dossiers au PPR dont deux d'entre elles ont reçu l'ANO de l'AFD.

*c. Actualisation des études de deux seuils ;*

Les deux seuils en question étant situés dans la même vallée retenue par la commune d'Ibohamane pour la réalisation de microprojets intégrés, l'UGP a jugé plus judicieux de prendre en compte cette étude dans celle des microprojets intégrés dans les vallées. Sa réalisation est reportée à 2019.

*d. Etudes des miro projets intégrés dans les vallées de production de 18 communes dans la Région de Tahoua*

Pour les études des micro- projets intégrés des vallées, la collecte des données a eu lieu avec l'appui de la Direction Générale du Génie Rural (DGGR) qui a mobilisé 3 experts du niveau national et l'UGP ; ce qui a permis l'élaboration de la DP. Cette DP est en relecture par un comité d'experts en vue de la finaliser. A cette date, l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été publié afin de constituer la short-liste.

Au vue des difficultés pressenties dans l'exécution de cette activité par les communes prises individuellement (publication des demandes de proposition, recrutement prestataires, etc.), une convention pour la délégation de maîtrise d'ouvrage a également été signée entre les 18 communes concernées par l'étude et le Conseil Régional de Tahoua, afin d'autoriser ce dernier à animer le processus de recrutement du prestataire.

**2.1.3. Résultat 3.**

« Les différentes étapes de la valorisation des produits agricoles jusqu'à leur mise en marché sont améliorées »

▪ **Pour la région d'Agadez**

*a. Etudes de réhabilitation des pistes de desserte de zones de production*

Cette activité est en attente de l'ANO sur les résultats des analyses de l'AMI et fait partie intégrante des études dont la maîtrise d'ouvrage communale est déléguée au Conseil Régional et matérialisée par la convention qui a été signée le 10 octobre 2018 entre le Conseil Régional et les 8 communes.

*b. Travaux de construction des magasins communaux*

- La maîtrise d'ouvrage de la conduite du processus de passation de marché pour cette activité est déléguée au Conseil Régional par les communes concernées. Cette délégation a été matérialisée par un procès-verbal signé le 21 décembre 2018 entre le Conseil Régional et les 5 communes concernées.
- L'ANO sur le DAO est obtenu le 20 décembre. Pour permettre au Conseil Régional d'Agadez de bien remplir son rôle dans la maîtrise d'ouvrage déléguée, une mission d'appui du Point Focal du PPR au MAGEL, du 27 au 31/12/2018 a permis à l'ensemble des acteurs de bien s'imprégner du Dossier d'Appel d'Offres et de le compléter pour la publication.
- Le DAO complété a été soumis par le Conseil Régional d'Agadez au Contrôleur Financier Régional pour avis de conformité.

- L'Avis d'Appel d'Offre ouvert AOO : No 01/2019/Tvx/CR/AZ/PPR a été lancé le 14/01/2019 concernant la construction de 5 magasins répartis en cinq lots dont un par commune (Dabaga, Gougaram, Iférouane, Oufen, Tokadi 1)

- **Pour la région de Tahoua**

- a. *Etude pour la mise en valeur du potentiel agricole autour de 15 vallées réalisées dans le cadre du projet Badaguichiri et identification des besoins d'accompagnement.*

La DP élaboré sous le lead de la Direction régionale de l'Agriculture fait aussi l'objet d'une relecture au niveau de Niamey.

- b. *Construction de cinq Magasins communaux de stock de sécurité alimentaire de 200 tonnes.*

Les DAO élaborés par la DRGR ont suivi tout le processus (correction sous format de l'autorité de régulation des marchés publics (ARMP), analyse de conformité par le Contrôleur financier régional) et ont reçu l'ANO de l'AFD. Ils ont été publiés le 11/12/2018.

- c. *Etude des pistes de desserte des zones de production.*

Cette activité est liée à la réalisation de l'étude des microprojets intégrés de 18 vallées. Elle est donc reprogrammée en conséquence.

#### 2.1.4. Résultat 4.

« Les collectivités territoriales exercent la maîtrise d'ouvrage des investissements à caractère économique »

Au titre du résultat 4, sept activités sont prévues dont six pour la Région de Tahoua. Les progrès réalisés pour ce résultat sont décrits ci-dessous :

- **Pour la région d'Agadez**

- a. *Appui à l'élaboration des PIA 2019 :*

Les projets de PIA ont été envoyés à l'UGP N, comme prévu, le 9 décembre. Le processus est décrit ci-dessous :

- Une mission d'appui à l'évaluation des PIA 2018 et à l'élaboration des PIA 2019 ainsi que leur restitution s'est déroulée du 26 novembre au 05 décembre 2018 auprès des huit communes d'intervention de la composante 1 par les Directions départementales dans les entités respectives ;
- Une mission conjointe (la Direction Régionale et l'UGP R/PPR) de supervision du processus a été conduite au cours de la même période dans les communes.

- Un atelier de partage s'est tenu au niveau de la commune d'Agadez avec les départementaux pour la consolidation des PIA.

*b. Etat des lieux des BIA et BC dans le cadre de l'appui à la maîtrise d'ouvrage communale*

La mise en œuvre de cette activité rentre dans le cadre de la convention portant maîtrise d'ouvrage déléguée de certaines études, signée entre le Conseil Régional d'Agadez et les 8 mairies concernées

▪ **Pour la région de Tahoua**

*c. Appui l'élaboration des PIA 2019*

Les communes partenaires ont été appuyées pour l'élaboration de leurs PIA 2019. L'UGP/R Tahoua a procédé à la centralisation des PIA et à leur synthèse en vue de la préparation de l'atelier de conception du PTBA 2019.

*d. Appui à l'élaboration du Schéma d'Aménagement Foncier (SAF) de la Région de Tahoua ;*

Des échanges ont eu lieu entre le Conseil Régional et le PPR en vue de préparer le chronogramme et le budget détaillé relatifs à l'élaboration du SAF. Une correspondance a été écrite au Conseil Régional pour lui demander de proposer des TDR relatifs à l'activité. Au cours des mois de juillet et août, le Conseil Régional, avec l'appui du PPR a pu élaborer des TDR et le budget global de l'élaboration du SAF. Le PPR s'est positionné pour financer les rubriques éligibles dans la réalisation du diagnostic régional. A cette date, l'activité n'a pas démarré et est reportée dans le PTBA 2019.

*a. Mise en place, formation et équipement de 41 COFOB ;*

Les TDR élaboré par le SPR/Code Rural pour la mise en œuvre des deux activités sont validés au niveau de l'UGP Tahoua, mais le retard dans le décaissement des fonds n'a pas permis le démarrage effectif de l'activité.

*b. Redynamisation des 18 COFOCOM*

Voir point a. ci-dessus.

*c. Appui à l'actualisation du PDC de Takanamatt*

La DP est élaborée et soumise à une relecture au niveau de l'UGP Niamey. La demande d'ANO est transmise à l'AFD le 30 novembre. Le processus de publication et de recrutement du prestataire pour l'élaboration du PDC est reporté dans le PTBA 2019.

*d. Formation à la maîtrise d'ouvrage des élus locaux et Personnel Technique ;*

Le chantier a démarré en amont entre l'ANFICT et le PPR. Cette formation, essentielle pour le dispositif, se déroulera sur toute la durée du PPR. Pour cette raison une convention de partenariat avec le Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales est en discussion.

*e. Etat des lieux des BIA et BC ;*

Une collecte des données sommaires (par la DRA) a permis d'avoir le nombre de BC et de BIA dans les communes cibles. Un TDR pour la suite de l'activité est en cours de validation entre l'UGP Tahoua et la DRA.

*f. Appui à l'ANFICT*

L'Appui du PPR à l'ANFICT est essentiellement focalisé sur la Composante 1 du Projet et représente, en terme financier, 2% du montant de cette composante. Après la signature de la convention de partenariat, l'ANFICT s'est acquittée de l'une de ses obligations contractuelles en procédant à la signature de convention de financement avec chacune des communes cibles.

A cette occasion, deux ateliers régionaux ont été organisés pour d'abord présenter aux participants les clauses contractuelles pour la mise en œuvre des activités avant de procéder à la signature de conventions. Ces ateliers ont eu lieu respectivement le 04 juin à Agadez et le 06 juin 2018 à Tahoua. Le lancement officiel des travaux de ces ateliers a été placé sous le patronage des Gouverneurs des régions cibles. Les participants aux ateliers étaient les Maires et Receveurs des Communes concernées ainsi que les cadres des Délégations Régionales de l'ANFICT, des DRE/SU/DD, des Paeries Régionales et des Coordinations Régionale du PPR,

L'ANFICT a ensuite transféré les fonds nécessaires aux activités de CES/DRS auprès des Receveurs Municipaux. Des fiches de projet ont été réalisées.

Un autre chantier de l'ANFICT est celui de la formation des élus communaux et des personnels techniques en partenariat avec le Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales pour la formation en maîtrise d'ouvrage. A la date de rédaction de ce rapport, les négociations entre l'ANFICT, le CFGCT et le PPR se poursuivent.

---

*Composante 2*

---

## Résumé :

En 2018, La composante 2 devait surtout poser les bases de l'intervention afin de monter en puissance les années suivantes. La complexité et la volatilité du secteur, la diversité des intervenants, le manque de convergence entre PTF sur une approche commune n'ont pas facilité la mise en œuvre des activités. Deux études ont été conduites en 2018, portant respectivement sur l'analyse diagnostique des besoins financiers des opérateurs privés cibles, et sur l'état des lieux des SFD intervenant dans les régions ciblées (juillet 2018). Celles-ci ont permis d'estimer les besoins d'investissements optimaux moyens des exploitations agricoles familiales et des micros et petites entreprises, d'une part et d'identifier les SFD capables d'accompagner le PPR dans le financement de ces opérateurs d'autre part.

Dans le cadre de la préparation du PTBA 2018, la stratégie de mise en œuvre de la Composante 2 a fait l'objet de présentation à l'occasion des ateliers départementaux (ayant réuni les représentants des préfets, les maires des communes ciblées par la Composante 1, les STD Concernés par les activités à mettre en œuvre et les représentants des chambres régionales d'agriculture, etc.) organisés dans la période du 13 au 23 février 2018.

En outre, aussitôt le PTBA validé, des rencontres de partage avec les principaux acteurs de la mise en œuvre des activités prévues à la Composante 2 ont été initiées avec l'Assistance technique du HC3N et du RECA ainsi qu'avec l'Agence de Régulation du Secteur de la Microfinance (ARSM) et l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés (APSFDF).

Au titre des rencontres d'échanges, il faut noter celle relative au mécanisme de gestion de la garantie FISAN convoquée par le HC3N le 15 juin et celle du 27 septembre portant informations sur la Stratégie de la Petite Irrigation au Niger (SPIN) à l'appel du SG/MAGEL. A cette occasion, une note sur le dispositif de mise en œuvre du mécanisme de soutien au financement des opérateurs privés cibles du PPR, a été préparée et remise aux participants. Par ailleurs, le PPR a participé sur invitation du MAGEL, à deux ateliers relatifs au financement agricole. Il s'agit de (i) l'atelier de validation du Plan d'Actions National pour la promotion d'emplois décents pour les jeunes en milieu rural et l'entrepreneuriat dans les secteurs agricole et agroalimentaire (financé par le NEPAD et la FAO) tenu les 23 et 24 octobre au Grand Hôtel de Niamey et dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage et de (ii) l'atelier de haut niveau sur le partage des résultats finaux du processus PARM sur la gestion des risques agricoles au Niger organisé le 26 octobre sous l'égide du Ministre, Haut-Commissaire à l'Initiative 3 N. Enfin, le 22 novembre, le PPR a participé, au Grand Hôtel de Niamey, à l'atelier de validation de la Stratégie Nationale de Finance Révisée (2019-2023) sous l'égide du Ministre des Finances.

Dans le cadre de la recherche de synergie/complémentarité avec d'autres partenaires techniques et financiers, il faut noter la tenue, le 04 octobre, d'une réunion avec une mission de la coopération italienne (COOPI) relative à la synergie entre le PPR et le Projet Autonomisation des Femmes et Développement Economique Local (AFDEL) qui intervient dans trois départements de la région de Tahoua (Illéla, Keita et Tahoua) et vise l'inclusion financières des femmes. Cette rencontre a été impulsée par l'Agence de Régulation du Secteur de la Microfinance (ARSM) qui a suggéré à l'AFDEL/COOPI de s'inspirer du rapport de l'étude portant « état des lieux des SFD intervenant dans les régions de Tahoua et Agadez » pour le choix des SFD partenaires. En outre, des rencontres ont eu lieu avec (i) le Projet d'Appui au Développement de l'Elevage (PRADEL/ENABEL) le 12 novembre à l'effet d'échanges sur le mécanisme de financement et les institutions financières potentiellement à même d'accompagner le processus, (ii) le ProMAP/GIZ le 14 novembre, à l'effet d'échanger sur le crédit stockage professionnel, (iii) le PADAD/Luxdev et le RECA le 28 novembre pour des discussions sur la Lettre de cofinancement (LC) relative à la participation à un dépôt de garantie dans le cadre du crédit agricole.

Par ailleurs, dans le cadre de la préparation de l'appel à propositions pour la sélection des institutions financières partenaires, des échanges ont été initiés avec la BAGRI en vue de la signature d'une convention de partenariat pour le financement à coûts partagés des opérateurs au regard de son engagement et son expérience en la matière avec d'autres partenaires (Fida, LuxDev, Coopération suisse, DANIDA, etc.).

Dans le même sens, le PPR (ATFR) a tenu une première réunion de travail avec le DGA de la BAGRI (et ses principaux collaborateurs) le 1<sup>er</sup> novembre; ce qui a permis d'avoir un engagement de la banque à accompagner le PPR. Ensuite, une autre réunion a eu lieu le 11 décembre entre le PPR (CN, CTP et ATFR) et la Direction de la BAGRI pour donner à la BAGRI le signal pour l'élaboration d'un projet de convention.

Il faudrait également noter que des échanges ont eu lieu avec l'AFD sur le projet de convention PPR-APSFD pour la mise en œuvre des activités de formation (éducation financière, crédit agricole, crédit stockage). L'APSFD a transmis au PPR une proposition (technique et financière) relative à la mise en œuvre de l'activité portant appui à l'éducation financière de la population cible de la Composante 2.

Au titre des réalisations 2018, deux études ont été conduites dont celle relative à l'analyse diagnostique des besoins financiers des opérateurs privés cibles (mai 2018) et celle concernant l'état des lieux des SFD intervenant dans les régions ciblées (juillet 2018). Ces études ont permis d'estimer les besoins d'investissements optimaux moyens des exploitations agricoles familiales et des micros et petites entreprises, d'une part et d'identifier les SFD capables d'accompagner le PPR dans le financement de ces opérateurs d'autre part.

Pour faciliter la mise en œuvre de certaines activités, une convention de partenariat a été signée entre l'APSFD et le PPR le 12 décembre 2018. A travers cette convention, le PPR confie à l'APSFD la mise en œuvre des activités inscrites dans le PTBA relevant du mandat et des compétences de l'APSFD qui bénéficie aussi d'un financement de l'AFD dans le cadre du Projet d'Appui à l'Inclusion Financière (PAIF).

Enfin, dans le cadre de l'élaboration du PTBA 2019, des échanges ont eu lieu avec l'AFD le 06 décembre au sujet de l'alignement du PPR au FISAN pour le financement à coûts partagés, le fonds de garantie (FISAN, SAHFI), l'appel à propositions des institutions financières (BAGRI et SFD) et l'inclusion du PPR dans le cadre de concertation des acteurs du financement agricole/rural.

La partie suivante donne le détail des réalisations au titre du PTBA 2018.

### 2.1.5. Résultat 5.

« Un mécanisme d'appui au financement des investissements agricoles est mis en place avec les institutions financières »

Au titre du résultat 5, quatre activités étaient prévues mais deux ont été complètement réalisées et deux autres sont en cours. Pour les activités réalisées il s'agit de :

#### *a. Analyse diagnostique des besoins financiers des opérateurs privés bénéficiaires :*

Une mission d'analyse des besoins financiers des opérateurs privés cibles du PPR a été effectuée du 09 au 30 mai 2018 : elle a permis d'apprécier et d'estimer les besoins financiers (notamment en matière d'investissements) de deux catégories d'opérateurs privés ciblés par le PPR (les exploitations agricoles familiales ainsi que les micro- et petites entreprises rurales). Au niveau de chaque région, des estimations des investissements optimaux pour des exploitations agricoles d'une superficie d'un demi-hectare, d'un hectare et de trois hectares, ont été faites pour les exploitants agricoles familiaux ; pour les micros et petites entreprises rurales, les besoins d'investissements ont été analysés en termes de matériels/équipements nécessaires à la transformation et la commercialisation des produits de la petite irrigation.

Les Unités de Gestions Régionales du PPR ont été mobilisées dans le cadre de la mise en œuvre de cette activité. Une mission a été organisée dans ce cadre du 11 au 19 mai 2018 dans la région de Tahoua et du 22 au 28 mai 2018 dans la région d'Agadez. Elle a concerné des sites échantillons des cinq principales vallées de production de la région de Tahoua (Badaguichiri, Keita, Maggia, Taddis et Tarka) ainsi que des quatre principales zones de concentration des productions d'Agadez (Aïr, Irhazer, Kawar et Tadress).

Ainsi, sept sites ont été visités au titre de la région d'Agadez (couvrant les communes d'Aderbissinat, Dabaga, Dirkou, Ingall, Tabelot et Tchirozérine) et seize sites dans la région de Tahoua (communes de Badaguichiri, Guidan Idder, Tsernaoua, Konni, Doguéraoua, Sabon Guida, Madaoua, Karofane, Ibohamane, Keita et l'Arrondissement Communal 2 de Tahoua).

Il convient de noter que pour la zone du Kawar (Région d'Agadez), la mission a été confiée aux STD de Bilma. Cette activité a permis d'identifier les besoins en financement des deux catégories d'acteurs que sont les exploitations agricoles familiales et les micros et petites entreprises rurales (MPER) de transformation et de commercialisation des produits agricoles.

Le rapport de mission donne les détails des points suivants :

- Les caractéristiques des sites
- Les besoins en investissements pour les activités de production (petite, moyenne et grande exploitations)
- La répartition des besoins en investissements par source de financement
- Les besoins en fonds de roulement pour les activités de production
- Les besoins en investissement d'un Groupement de transformation des produits agricoles.

***b. Etat des lieux des institutions financières intervenant dans les régions cibles.***

Cette activité s'est déroulée sur le terrain du 11 au 28 juillet 2018 avec la pleine participation de l'ARSM et de l'APSF. Elle s'est déroulée en deux étapes : (i) un atelier à Niamey ayant regroupé tous les SFD intervenant en région mais ayant leur siège social à Niamey et (ii) une visite au niveau des SFD ayant leur siège en région et des agences des SFD ayant leur siège à Niamey.

Au terme de la mission, six SFD sur les 12 analysés ont été retenus comme étant capables d'accompagner le PPR dans le financement à coûts partagés, moyennant la mise en œuvre par le PPR des instruments relatifs au fonds de garantie et au crédit stockage professionnel. Pour l'heure, la structure financière des SFD les positionne davantage sur le financement des crédits de campagne (fonds de roulement). Les banques devront donc être mobilisées pour le financement des investissements agricoles.

En outre, l'étude a pris l'initiative d'estimer la marge d'endettement des SFD (c'est-à-dire le montant des ressources qu'ils peuvent, toutes choses étant égales par ailleurs, lever auprès des banques), d'une part et le montant de la contribution (subvention) du PPR au titre du financement à coûts partagés des investissements agricoles de l'autre.

Concernant les activités en cours il s'agit de :

***c. Appui à l'éducation financière de la population cible***

Pour la mise en œuvre de cette activité, le PPR a, après ANO de l'AFD en date du 03 décembre, signé une convention avec l'APSF le 12 décembre 2018. Dans le cadre de cette signature, des TDR relatifs à l'activité ont été soumis à l'AFD qui en a donné son ANO le 21 décembre. Cette activité comprend : a) une formation des formateurs pour les STD, les CRA et les AT/Filières et Chaines de valeur du PPR ; b) une formation simple pour les représentants des exploitations agricoles familiales et des groupements féminins ; c) des séances d'information/sensibilisation à travers les radios locales, entre autres. La première session est prévue en janvier 2019.

***d. Négociation et contractualisation avec les institutions financières***

Cette activité qui a commencé avec les discussions avec les SFD en juillet 2018 s'est poursuivie au cours du dernier trimestre de l'année avec les échanges avec la BAGRI comme annoncé dans la partie introductive ci-dessus. Cela fait suite aux recommandations de l'AFD pour des échanges directs avec les partenaires potentiels en place et lieu d'un appel à propositions dont le processus pourrait s'avérer long et peu fructueux. Ces échanges ont permis d'obtenir l'engagement ferme de la BAGRI qui a aussitôt promis de transmettre au PPR un projet de convention pour discussion. En ce qui concerne les SFD, l'AFD recommandera au PPR ceux avec lesquels des conventions pourraient être signées en vue, notamment, du renforcement de leurs capacités.

**2.1.6. Résultat 6.**

« Les opérations de financement agricoles sont mieux sécurisées »

Les deux activités prévues au titre de ce résultat ont été reportés à l'année 2019.

***a. Etude de faisabilité du crédit stockage professionnel dans les régions d'Agadez et Tahoua***

Rappelons que l'étude de faisabilité du PPR prévoyait de se baser sur les résultats de l'étude de faisabilité du crédit stockage professionnel prévue être réalisée en 2016 à la demande du RECA et du HC3N sur financement de la Coopération suisse. Mais cette étude n'avait malheureusement pas été effectuée et c'est pour pallier cette situation que l'étude a été programmée par le PPR. Suite à la mission d'appui de l'IRAM de novembre 2018, il a été convenu d'une mission d'assistance technique court terme de l'IRAM en début 2019 pour bien cadrer les activités relatives à la Composante 2 (conventions avec les IF, fonds de garantie, mobile money et bien sûr crédit stockage professionnel). En conséquence, l'activité est reportée en 2019.

***b. Formation des opérateurs du stockage professionnel sur les standards procédures et le contrôle de la qualité des produits.***

Cette activité est liée à l'étude de faisabilité du crédit stockage professionnel. Elle permettra de renforcer les capacités des opérateurs de stockage professionnel identifiés par ladite étude. Sa réalisation est de fait reportée en 2019

**2.1.7. Résultat 7.**

« Les institutions financières sont renforcées pour améliorer les services financiers à l'agriculture »

Les deux activités prévues se tiendront en 2019.

***a. Formation des agents des institutions financières aux techniques de crédit agricoles et à la connaissance des filières agricoles***

Il sera question d'un atelier visant à renforcer les capacités des agents de crédits des institutions financières sur les méthodologies/procédures de crédit agricole ainsi qu'à améliorer leur connaissance des filières agricoles, notamment des contraintes et des besoins des femmes et des jeunes engagés dans l'agriculture. Cette activité constitue avec l'appui à l'éducation financière les deux activités de la Convention PPR-APSF. Les TDR de cette session de formation sont en préparation pour soumission à l'ANO de l'AFD.

***b. Formation des institutions financières sur le crédit stockage professionnel***

Conséquence logique du report de l'étude de faisabilité, cette formation aura lieu en 2019. Elle fera suite à l'étude de faisabilité du crédit stockage professionnel et permettra de renforcer les capacités des agents des institutions financières en la matière.

## Résumé

### 2.1.8. Résultat 8.

« Les services délivrés au profit des acteurs des filières agricoles par les directions régionales en charge de l'agriculture, du génie rural et de l'environnement sont améliorés »

#### ▪ Pour la Région d'Agadez

##### *a. Réhabilitation des bureaux des STD (DRGR)*

Les travaux de réhabilitation ont commencé par l'entreprise chargée d'exécuter les travaux.

##### *b. Acquisition de motos*

Le processus d'acquisition est en cours et la répartition des motos aux différents STD a déjà été effectuée lors de la réunion entre le PPR et les STD concernés (DRGR, DRA et DRE/SU/DD).

##### *c. Acquisition de véhicule*

Le processus est en cours ; il devrait permettre la livraison des véhicules courant février 2019.

##### *d. Activités des STD*

- Signature le 21/12/2018 d'un PV de délégation de la maîtrise d'ouvrage entre le Conseil Régional et les 5 communes bénéficiaires pour la construction de 5 magasins de stockage de produits agricoles ;
- Organisation d'une mission de supervision et de suivi par le Gouverneur de la Région d'Agadez le 17 novembre 2018 sur les sites de récupération de terres dégradées à Inébizguine et Tassakh-Ntallamt dans la commune Urbaine d'Agadez en présence des STD, les élus locaux et les partenaires de développement ;
- Organisation du 02 au 06 novembre 2018 d'une mission conjointe STD /PPR pour la collecte de données et la validation des sites pour la réalisation des 320 kml au niveau de 6 communes comportant 13 sites ;
- Signature du Protocole d'Appui à la maîtrise d'ouvrage N° 007/2018/CR/PPR/Agadez avec la DRDC AT dans le cadre de l'appui à la Maitrise d'Ouvrage à l'élaboration des PIA 2019 dans les communes de Dabaga, Iférouane, Tabelot, Timia, Gougaram, Dannet, Tchirozérine et Agadez ;
- Démarrage le 26 novembre 2018 de la mission d'appui à l'élaboration et évaluation des PIA par une équipe constituée de la DRDC/AT et l'AT Décentralisation du PPR Agadez.
- L'organisation d'un atelier de restitution de la mission préparatoire à l'évaluation ROM de l'UE ;

- Appui à la DRE/SU/DD pour l'organisation de la fête de l'arbre édition 2018 par la plantation des arbres pour le 03/08/2018 (protocole spécifique de collaboration du 25/07/2018) ;
- Atelier d'internalisation du PTBA 2018 avec les STD d'Agadez ;
- Mission de suivi des activités et d'appui à l'équipe d'Agadez en septembre 2018 par l'ATP.
- Atelier de signature le 10/10/2018 à Agadez de la convention de la délégation de la maîtrise d'ouvrage entre le Conseil Régional et les 8 communes d'intervention du PPR ;
- Atelier de restitution et validation du 12/10/2018 des résultats des missions conjointes de collecte des données primaires pour les prestations intellectuelles ;
- Signature en octobre 2018, d'un Protocole d'Appui à la maîtrise d'ouvrage N° 005/2018/CR/PPR/Agadez avec la DRE/SU/DD pour la collecte de données dans le cadre de l'appui à la Maîtrise d'Ouvrage des Travaux de réalisation des bandes pare-feu dans les communes de Timia, Iférouane, Gougaram, Dannel, Tchirozérine et Agadez.
- Projets de TDR et protocoles spécifiques de mise en œuvre des activités en cour de préparation avec les STD concernés (DRE/SU/DD ; DRDC AT, DRA, I3N)
- Amendement du projet de protocole et des TDR pour l'ouverture des bandes pare-feu avec la DRE/SU/DD ;
- Projets de TDR et protocoles spécifiques de mise en œuvre des activités dont le processus est en cours :
  - Animation des cadres de concertation (CR I3N) ;
  - Etudes portant sur la réhabilitation des pépinières fruitières (DRA) ;
  - Harmonisation des outils de Gestion des Comptoirs de Commercialisation des produits agricoles (DRA) ;
  - Appui à la vulgarisation des textes de l'OHADA (DRA) ;
  - Appui à la sécurisation foncière des sites de récupération des terres (SPR Code Rural).
  - Projet de TDR pour l'accompagnement des OP de maraichers pour la tenue d'une foire à Niamey et la visibilité du PPR.
  - Séances de travail le 31/12/2018 avec la mission d'appui du Point Focal PPR/MAG/EL : cadrage avec les STD sur leur mission dans le cadre du PPR ; DAO magasin de 200T, sous la maîtrise d'ouvrage délégué du Conseil Régional ;

▪ **Pour la Région de Tahoua**

*e. Réhabilitation des bureaux des STD (DRA)*

Cette activité est au stade de contractualisation tout comme les autres activités de construction à Niamey et Agadez.

*f. Acquisition de motos et achat d'un véhicule de pool pour les STD :*

L'UGP Tahoua et les STD se sont réunis pour discuter d'une pré-répartition des motos. Sur la base d'un consensus entre les STD et en fonction du niveau de déconcentration des services techniques sur le terrain, la priorité a été de servir en moyens de déplacement les agents techniques qui assurent l'appui de proximité aux producteurs. Ainsi, il a été convenu de la répartition suivante :

- Direction Régionale de l'Agriculture : 09 motos ;
- Direction Régionale de l'Environnement : 10 motos ;
- Direction Régionale du Génie Rural : 05 motos ;
- Direction Régionale de l'Elevage : 01

Une fois acheté, la gestion du véhicule sera assurée par l'UGP/R Tahoua. Sa mobilisation se fera sur la base des TDR de l'activité des STD.

*g. Appui aux activités des Services Techniques Déconcentrés*

L'UGP/R de Tahoua a signé des protocoles de collaboration avec les STD suivants au cours de l'année 2018 :

- La DRE/SU/DD ;
- La DRA ;
- La DRGR ;
- La DRDC/AT ;
- Le SPR/Code Rural.

**2.1.9. Résultat 9.**

« Les organisations professionnelles agricoles développent leurs services de conseils au profit des acteurs des filières et renforcent leurs capacités d'orientation du développement régional avec l'appui des CRA et du RECA »

Une convention a été préparée, discutée par les parties prenantes, validée par ANO de l'AFD puis signée et mise en œuvre dans les deux Régions. Cette convention encadre les activités décrites dans la note technique explicative jointe en annexe VII du rapport du 1<sup>er</sup> semestre 2018. Suite à la signature de cette convention, une tranche d'un montant de 152 870 000 FCFA a été transférée au RECA pour le démarrage des activités.

Deux activités relatives à l'acquisition du matériel roulant (motos et véhicules double-cabines) pour le RECA et les CRA sont prévues en 2018. L'acquisition des véhicules pour les CRA et le RECA figure dans l'AO pour les véhicules des UGP.

### *a. Activités de la CRA d'Agadez*

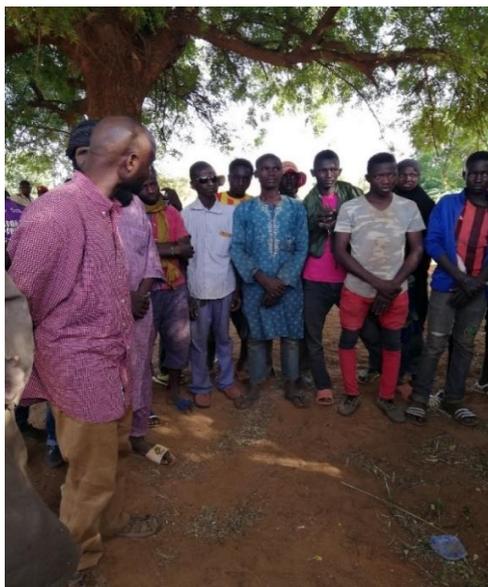
Les principales activités du PPR exécutée en 2018 par la CRA d'Agadez sont les suivantes :

- Le recrutement de deux techniciens et d'un comptable ;
- L'organisation d'une rencontre sur le Conseil en Gestion des Exploitations Familiales (CGEF) ;
- L'organisation d'un voyage d'études des équipes des CRA et des conseils régionaux de Tahoua et Agadez dans la région de Dosso ayant des expériences en conduites de centres de formations de jeunes ;
- L'organisation d'ateliers de restitution du voyage d'études aux acteurs (OP, CRA, services techniques, mairies, conseils régionaux) ;
- Le lancement du conseil de gestion à l'exploitation familiale dans la région d'Agadez ;
- La formation des responsables des OP sur le CGEF ;
- Ouverture de l'atelier de formation des animateurs sur la protection des cultures à Agadez ;
- Analyse et amendement de la programmation 2019 de la CRA dans le cadre de l'élaboration du PTBA 2019.
- Participation du PPR aux activités organisées par les CRA dans la région d'Agadez : a) rencontre entre les OP et la CRA d'Agadez, le 08/10/18 ; b) participation à l'Assemblée Générale de renouvellement du bureau de la CRA d'Agadez le 09/10/18 ; c) réunion de dépouillement des offres des prestataires pour les Sites de Formation des Jeunes Agriculteurs ;
- Participation en novembre de l'AT Filières à la formation des formateurs dans le cadre de la mise en place des sites de formation des jeunes agriculteurs et agricultrices.

### *b. Activités de la CRA de Tahoua*

A Tahoua, les premières activités relatives à la mise en œuvre de la convention avec la CRA ont démarré le 23 juin 2018 par la tenue d'un atelier de restitution du voyage d'étude effectué dans la Région de Dosso sur les sites de formation intégrée (SIFA) au profit des jeunes agriculteurs du 28 au 31 juillet 2018. Avec la CRA, le PPR Tahoua également mené les activités suivantes :

- Du 15 au 22 mai 2018, appui au recrutement du personnel d'encadrement pour la mise en œuvre de la convention PPR/RECA/CRA ;
- Appui au lancement d'appel à candidature pour le recrutement des opérateurs désirant animer les centres de formation le 23 août 2018 ;
- Le 31 Aout 2018 : l'appui à l'atelier d'adaptation des modules de formation au contexte du projet ;
- Du 31 Aout au 13 septembre 2018 : appui à la revue de littérature et amendement des curricula pour la formation professionnelle agricole.
- Le 8 novembre visite du site des jeunes agriculteurs de Bagaye lors de la mission ROM de l'Union Européenne.



*Site des Jeunes agriculteurs de Bagaye dans la commune de Keita*

*Au démarrage 22 jeunes apprenants dont une femme.*

*L'âge des apprenants varie entre 18 et 35 ans.*

*Cultures pratiquées : oignon, tomate,*

*Les jeunes agriculteurs sur le site de Bagaye, en formation.*

### ***g. Activités du RECA***

Les activités du RECA ont porté sur (extrait du rapport du RECA) :

- *Les discussions sur le protocole de partenariat, intégrant l'élaboration de termes de références d'activités, des séances d'échanges sur la démarche de mise en œuvre et la finalisation du protocole ont abouti en mai 2018 à la signature de la convention entre le RECA/CRA Taboua/CRA Agadez et le projet pôles ruraux.*
- *La signature de la convention entre les deux parties avec pour les Chambres d'Agriculture, le RECA et les deux CRA d'une part et le Coordonnateur pôles ruraux de l'autre.*
- *L'ouverture d'un compte de convention et des comptes de dépôts à Taboua et Agadez par le RECA.*
- *Le RECA a reçu le virement de la première tranche de la convention en juin 2018.*
- *La mise en place d'un dispositif opérationnel RECA/CRA de telle sorte que les activités de terrains soient réalisées par les CRA, le RECA assurant l'appui technique.*
- *La préparation et le lancement des activités de conseil agricole et la formation des jeunes comme décrit ci-dessous :*

*Le RECA apporte assistance aux deux CRA engagées dans les activités opérationnelles. En outre, l'équipe du RECA assure la représentation des Chambres d'Agriculture dans les rencontres nationales : comité de pilotage, séances de discussions thématiques, rencontres de travail avec la coordination du projet et le Ministère de l'Agriculture et l'Élevage.*

*Le RECA a recruté un consultant long terme pour cette phase de démarrage. Il travaillera en collaboration avec les techniciens du RECA dans l'accompagnement des activités terrain, la rédaction des rapports, la participation aux rencontres.*

*Au cours de ce semestre, le RECA a organisé plusieurs missions d'appui aux CRA de Taboua et Agadez. Ces missions sont :*

- *Une mission d'appui à la CRA d'Agadez en janvier 2018 pour l'élaboration de son plan d'actions 2018 et la description du dispositif de mise en œuvre.*
- *Une mission en juin 2018 en appui à la CRA d'Agadez dans le processus de recrutement des techniciens, du comptable mais aussi pour le lancement opérationnel du conseil de gestion à l'exploitation familiale qui doit démarrer avec la campagne oignon.*
- *Une mission d'appui à la CRA d'Agadez en juillet 2018 pour la formation des techniciens et des animateurs endogènes en charge du suivi CGEF. Cette formation organisée a été animée par le Coordonnateur du CGEF, Secrétaire Exécutif de la CRA de Maradi et le chargé du conseil du RECA.*

*Composante 4*

**Appui au pilotage et à la gestion du projet**

*a. Activités de démarrage*

*Tableau 15 - Résumé des activités de démarrage au cours de l'année 2018*

N°	Activités	Différentes étapes	Résultat/Référence
1	Lancement des activités du projet PPR, à Tahoua avec la présence d'une centaine des acteurs de : i) Niamey : AFD, i3N, Ministères, RECA, ANFICT, AT/PPR, Programmes et projets, IMF ii) Agadez : Gouvernorat, CR, i3N, SP/CR, STD (région et département) Maires ; iii) Tahoua : Gouvernorat, CR, i3N, SP/CR, STD (région et département), Maires	Jour 1 (17 janvier 2018) : - Résultats de la capitalisation du projet Badaguichiri ; - Présentation du PPR ; - Directives PPR « ne pas nuire » à respecter ; - Situation des crédits aux producteurs (RECA) ; - Plan de communication ; - Grandes lignes du Manuel Jour 2 (18/01/2018) : - Présentation du chronogramme simplifié PPR - Travaux de groupes - Clôture	Compte rendu Synthèse travaux de groupe
2	Préparation du Plan de Travail PTBA 2018	Collecte des données : - Ateliers départementaux ; - Atelier régionaux de synthèse ; - PTBA provisoire. Première réunion du CNP	ANO AA/2018 N°196/D du 06 avril 2018 sur le PTBA 2018
3	Mise en place des organes du projet	Comité National de Pilotage Trois Coordonnateurs du PPR Point Focal PPR au MAGEL	Arrêté N°32/MAG/EL/DIRCAB/SG/DGGR du 19/01/2018 Arrêté N°50/MAG/EL/DIRCAB/SG/DGGR du 5 février 2018 ANO AA/2018/N°249/D du 10/05/2018

***b. Focus sur l'élaboration du Plan de Travail et budget Annuel (PTBA) 2019***

Le processus d'élaboration du PTBA 2019 a débuté avec des missions conjointes PPR/R et DRDC/AT pour l'évaluation et élaboration des PIA 2019 des communes d'intervention du PPR dans les deux régions d'Agadez. Les données collectées ont servi de base aux équipes régionales du PPR pour rédiger un premier draft du PTBA 2019 qui a été utilisé comme support pour l'atelier de Niamey sur l'élaboration du PTBA 2019.

Un atelier qui a regroupé les équipes (régionales et nationale) du 12 au 15 décembre 2018 à l'hôtel Sahel à Niamey a abouti à la première version du PTBA.

Le projet de PTBA 2019 a fait l'objet de restitution au niveau régional :

- Un atelier régional de partage du Projet de PTBA 2019 avec les partenaires du PPR (Gouvernorat, Conseil Régional, ANFICT, CRA, STD régionaux/Départementaux et Maires de 8 communes) tenu le 21/12/2018 à Agadez.
- Une réunion avec les maires et les services techniques régionaux et départementaux pour l'évaluation du PTBA 2018, le partage et la consolidation du PTBA 2019 est tenue le 20/12/2018 à Tahoua.

L'équipe du PPR a pris en compte les contributions sorties des ateliers régionaux dans une version qui a été partagée avec le MAG/EL et l'AFD qui à leur tour ont enrichi le document qui sera partagé aux membres comité de pilotage.

La réunion du Comité de Pilotage du PPR est prévue pour les 4 et 5/02/2019 à Agadez pour la validation du PTBA 2019.

***c. Acquisition matériel Informatique et mobilier de Bureau (UGP)***

Le processus d'acquisition du matériel informatique est en cours.

Les besoins en matière de conception d'une base de données géo référencée sont en cours de définition.

Les TDR pour l'acquisition d'un logiciel comptable sont disponibles. Sur ce point, il sera nécessaire d'obtenir un accord pour acquérir un logiciel spécifique.

***d. Acquisition matériel roulant (UGP)***

L'achat du matériel roulant pour l'UGP a fait l'objet d'achat groupé ; il est en cours d'acquisition et le marché est attribué. Il devrait être disponible courant février 2018. En attendant la livraison, les véhicules de l'Assistance Technique sont utilisés pour toutes les activités du projet.

***e. Mise en place et fonctionnement des UGP : Niamey, Tahoua et Agadez***

La mise en place des UGP est quasiment terminée :

Le recrutement du personnel notamment les postes de l'Assistance Technique est au complet depuis le mois de juillet ; les trois Coordonnateurs ont pris service en février (coordonnateur national) et en mars 2018 (coordonnateurs régionaux). Le recrutement du personnel additionnel pour la coordination est en cours (stade DP).

En plus, les activités ci-après ont eu lieu :

- Le NIF pour le projet ainsi que son enregistrement à la CNSS ;
- Le matériel roulant de l'Assistance Technique est en place depuis le 9 août ; l'acquisition de celui de la coordination est au stade de contractualisation avec le fournisseur ;
- Le matériel informatique est acheté au niveau de l'assistance technique est opérationnel depuis le mois d'octobre ; celui de l'UGP est en cours d'acquisition ;
- Les constructions des bureaux ont démarré au mois décembre ; c'est un membre du consortium d'AT -Inter Archi- qui assure le contrôle ;
- Elaboration des premiers outils de gestion en attendant la finalisation du manuel de procédures administrative et financière (outils de suivi des décaissements et des activités, canevas de rapportage, ordre de mission etc) ;
- Préparation des états de salaires et des demandes de paiement des salaires mensuels des trois Coordonnateurs et du point focal du MAG EL, auprès du Trésor ;
- Accompagnement de l'UGP dans les démarches pour avoir des décaissements au Trésor ;
- Analyses et avis techniques sur les budgets des TDR élaborés dans le cadre des activités du projet ;
- Elaboration des DAO d'acquisition de matériel roulant ainsi que le pilotage de tous le processus de lancement des marchés ;
- L'élaboration des dossiers pour l'acquisition de mobilier de bureau et de matériel informatique pour l'UGP ;
- L'élaboration des TDR pour l'acquisition du logiciel de comptabilité dont le dossier est au stade de demande de cotations ;
- L'élaboration des TDR pour le recrutement de l'auditeur des comptes du projet, ainsi que l'avis de manifestation à publier ;
- Elaboration des avis à manifestation d'intérêt, des Demandes de Proposition et des DAO ;
- Un consultant court terme chargé de finaliser le manuel de procédures a été recruté et le rapport final est déposé début octobre.

Divers outils de gestion du projet ont été élaborés et proposés dans le cadre de la planification, suivi et évaluation. Il s'agit de :

- Cadre de mesure de résultats ;
- Cadre logique axé sur le résultat ;
- Dispositif de planification suivi et évaluation

Ces trois outils sont en cours de validation par l'IRAM

Parallèlement à l'élaboration des outils, certains produits de suivi du PPR sont régulièrement produits tels que décrits ci-dessous :

- L'élaboration du rapport mensuel du PPR dû le cinq du mois suivant celui rapporté ;
- Plan opérationnel actualisé mensuellement et joint au rapport mensuel ;

Le fonctionnement des UGP s'appuie sur :

- Des réunions d'équipe hebdomadaires sont régulièrement tenues au niveau des trois UGP ; Une réunion mensuelle de l'UGP Niamey étendue au personnel de support est tenue chaque mois ;
- Une démarche participative avec un style consultatif très développé : au cours des réunions, des informations concernant les activités (participation des réunions externes, différentes requêtes...) sont partagées. Les échanges électroniques et téléphoniques constituent les principaux canaux de communication pour échanger et partager (exemple des publications du RECA, les activités régionales du PPR couvertes par les autorités régionales...). La production des rapports se fait de bas en haut après un simple cadrage.

#### *f. Assistance Technique au Pilotage et à la mise en œuvre du Projet*

La prise de fonction des AT-PPR s'est déroulée principalement au cours du premier trimestre. Durant cette période, de nombreuses discussions ont eu lieu pour cadrer le dispositif, tant en région qu'au niveau national. L'ANO pour ce dispositif a été obtenu au mois de juin 2018. Cette incertitude sur le dispositif a quelque peu gêné la constitution d'une vision partagée sur les enjeux d'un projet ambitieux comme le PPR. Les différentes missions de terrain du Coordonnateur et de l'ATP ont cependant contribué à forger cette vision. Le principe de réunion de l'ensemble des équipes chaque trimestre, pour la programmation des activités et l'évaluation des activités du trimestre précédent doit renforcer la cohésion et l'efficacité des équipes.

#### *g. Appui aux missions de suivi de la Direction des Etudes et Programmation (DEP)*

Une mission de supervision des activités CES/DRS s'est déroulée du 24 août au 5 septembre 2018. Cette mission a formulé des recommandations techniques (telles que l'orientation des demi lunes, la période des plantations...) pour l'amélioration de l'activité.

#### *h. Mission d'appui AFD et Union Européenne*

Pendant l'année 2019, une mission d'appui et de suivi de l'AFD-siège, conjointement avec l'agence de Niamey, a eu lieu du 15 au 20 octobre 2018 avec deux objectifs :

- Apprécier l'état d'avancement du PPR : s'enquérir du niveau de réalisation des activités du PPR ; échanger avec les représentants des STD, de l'ANFICT et de la CRA de Tahoua ; procéder à la revue des rapports semestriel et annuel du PPR.
- Préparer les équipes du PPR et ses partenaires à la mission de monitoring de l'UE, ROM : introduire des procédures d'évaluation ROM de l'Union Européenne et préparer la documentation à envoyer au consultant.

Comme annoncé ci-dessus, une mission de suivi ROM (Result Oriented Monitoring) de l'Union Européenne (UE) s'est déroulée pendant les deux premières semaines de novembre 2018.

Les deux missions ont, en plus des réunions au niveau de Niamey, effectué des visites de terrain.

Les deux missions ont livré leur aide-mémoire et rapport avec des recommandations pour la mise en œuvre du projet. Les appréciations des deux missions sur la mise en œuvre du PPR sont globalement positives.

#### *i. Missions d'appui de l'IRAM*

L'IRAM a également effectué deux missions au mois d'avril (pour le démarrage des activités) et au mois de novembre. Ces missions sont composées de la chargée du suivi de projet au siège et du DAF de l'IRAM. Ces deux missions ont appuyé l'élaboration des outils de gestion du projet, l'élaboration du manuel de procédures, ... (cf. les rapports de mission).

+ mission de Bertrand en Janvier 2019 pour l'atelier de lancement

#### *j. Construction d'un bureau à Niamey*

Le processus de construction est en cours, les contrats avec les entreprises sont signés courant décembre. Le bâtiment est prévu pour être livré en avril 2019.

#### *k. Réhabilitation de deux bureaux à Agadez et Tahoua*

Le processus est en cours et les contrats avec les entreprises ont également été signés en décembre 2018 ; les bureaux devraient être livrés courant mars 2019.

Conformément au contrat d'AT, c'est un membre du consortium (Inter Archi) qui effectue le contrôle des travaux sous la supervision de la Direction du génie rural.

### *1. Communication et Visibilité*

Un plan de communication et visibilité a été préparé au mois de janvier 2018, à l'initiative de l'AFD. Les activités y relatives s'inscrivent dans le cadre tracé. Citons ici (les visuels sont donnés en annexe) quelques faits saillants :

- Participation du PPR à la cure salée édition 2018 avec une offensive médiatique pour mieux informer et sensibiliser l'opinion sur le projet (Stand d'exposition des produits agropastoraux, élaboration d'un bulletin d'information, kits de visibilité, production et diffusion d'une émission radio sur le projet, couverture médiatique de la participation et attribution de 6 prix aux :
  - 3 meilleurs producteurs de la luzerne ;
  - 3 femmes meilleures formatrices des produits agricoles
- Installation des plaques de visibilité du projet au niveau des sites de CES/DRS et au niveau du siège du PPR/Agadez
- Préparation de l'appui aux maraîchers de la région d'Agadez pour la tenue d'une foire annuelle à Niamey début 2019.

Un processus a été conduit pour identifier les événements qui pourraient être soutenus par le PPR et durant lesquels le PPR assurera sa communication et sa visibilité. Le document produit a reçu l'aval des partenaires du projet.

#### *m. Audit externe*

Un audit externe devrait avoir lieu au cours du premier trimestre 2019.

#### *n. Ateliers départementaux d'information et de sensibilisation sur le projet*

A Tahoua les ateliers se sont déroulés au niveau des chefs-lieux des 6 départements. Ces ateliers ont rassemblé 214 participants du 14 au 19 mai 2018.

A la place des ateliers départementaux, le PPR a organisé le 28/05/2018 un atelier régional d'information et sensibilisation sur le projet à Agadez regroupant les représentants des départements non couverts par la composante 1 du programme. L'atelier a regroupé 56 participants.

Mais ces activités sont par nature continues pour permettre une bonne internalisation du PPR par les parties prenantes.

#### *o. Ateliers communaux d'internalisation des activités du projet, de partage et internalisation du manuel de procédures*

A Tahoua ces Ateliers se sont déroulés au niveau des 18 communes et ont regroupé 402 participants. Un autre atelier a eu lieu à Illéla les 13 et 14 août 2018 relatif à l'internalisation de la Composante 1 du projet.

Le même genre d'atelier est organisé dans la Région d'Agadez au niveau des huit communes du 26 avril au 8 mai 2018 et ont regroupé 152 participants.

Le manuel de procédures est prévu être validé par le Comité de Pilotage du 4 au 5 février et son partage suivra immédiatement.

Dans l'ensemble les collectivités territoriales se sont approprié le PPR, mais cette activité d'internalisation devrait être répétitive pour écarter toute ambiguïté.

#### *p. Activités transversales*

- Un atelier régional de partage du Projet de PTBA 2019 avec les partenaires du PPR (Gouvernorat, Conseil Régional, ANFICT, CRA, STD régionaux/Départementaux et Maires de 8 communes) tenu le 21/12/2018 à Agadez.
- Remise de site et implantation du chantier de réhabilitation des bureaux de l'UGP/Agadez ;
- L'UGP/R Agadez a conduit une mission de mise en conformité des pièces justificatives au niveau de huit (8) communes ;
- Remise de site et implantation du chantier de construction des bureaux de la CRA d'Agadez.

### *q. Etudes d'impact environnemental et social*

Les TDR de ces études environnementales ainsi que ceux de la situation de référence ont reçu leur ANO en avril 2018. A la date de la rédaction de ce rapport l'ANO sur les analyses des avis de manifestation d'intérêt est obtenu et les demandes de propositions sont envoyées pour ANO en janvier.

### *r. Achat de logiciels techniques (SIG, Comptabilité, Suivi & Evaluation)*

Cette activité a été reportée sur le PTBA 2019.

### *s. Situation de référence*

Voir Point « p » sur les études d'impact environnemental et social.

### *t. Elaboration des documents du projet*

Le manuel de procédures a également fait l'objet d'un long processus et plusieurs versions ont été préparées. La dernière version sera transmise au Comité de pilotage de février 2019 pour amendements et validation.

## **2.2. Difficultés rencontrées et mesures prises pour les surmonter**

L'un des goulots d'étranglement qui avait été identifié dès le démarrage du PPR était lié au circuit financier. Cette difficulté a pu être surmontée grâce à la forte implication de l'AFD : en effet, la clarification des circuits financiers était la condition *sine qua non* pour assurer la fluidité de la mise en œuvre.

Une autre difficulté est celle liée au démarrage des activités sans le personnel de Direction du PPR (Coordonnateur National et ATP). Cette situation a conduit à un retard dans la prise de certaines décisions de démarrage. A la date du rapport, les équipes ne sont pas encore au complet. L'UGP notamment n'a toujours pas recruté son personnel (RAF, personnel d'appui, ...) ce qui pèse également sur la charge de travail et le périmètre des responsabilités de l'assistance technique, qui du coup rencontre des difficultés à stabiliser son équipe.

Les retards dans la mise en œuvre sont également occasionnés par la longueur des procédures (procédures des marchés publics d'une part et processus de validation des différentes étapes par l'AFD) : les activités qui devraient être faites en prélude à la mise en œuvre (situation de référence, études environnementales, recrutement personnel additionnel) ont accusé une année de retard. A ce titre, force est de constater que l'absence d'un poste passation de marché constitue un réel manque.

A cela s'ajoute les difficultés logistiques inhérentes au démarrage des projets notamment dans les régions; cela a certainement été une contrainte pour les équipes.

Pour l'équipe de Tahoua, il faut signaler les mauvaises conditions d'installation, dans un seul bureau, déjà occupé par des agents de la DRA. La construction/réhabilitation des locaux créera les conditions convenables au travail de l'équipe.

Enfin, une autre difficulté constatée réside dans le retard des remontées des pièces justificatives validées des fonds de la première tranche des activités de récupération de terre du PPR par les

collectivités territoriales ; il a fallu dépêcher des missions qui ont œuvré en urgence pour obtenir les pièces justificatives validées. Un travail de clarification des responsabilités entre les équipes PPR et celles de l'ANFICT a permis d'identifier des modalités de collaboration susceptibles d'améliorer ce point.

### **2.3. Modifications introduites en cours de mise en œuvre**

La question des ressources humaines à mobiliser pour la mise en œuvre du PPR, a été au centre des préoccupations des parties prenantes. Ceci du fait de quelques contradictions entre les différents documents de référence du PPR. Après plusieurs discussions et échange de courrier au sujet du dispositif opérationnel, l'AFD a finalement donné son ANO sur le dispositif opérationnel UGP/AT le 16 juin 2018, suite à la demande transmise par le MAG/EL le 21 mai 2018.

Ce long processus d'échanges entre la MO, l'AFD et le consortium d'AT, a porté d'une part sur les profils nécessaires, notamment la question des RAF, et d'autre part sur l'affectation des personnels : AT ou MO. Ensuite, le dispositif opérationnel « calé<sup>1</sup> », de nouveaux échanges ont été nécessaires pour ajuster les profils aux missions.

## **III. Bilan des principaux résultats de l'Action (à l'aide des indicateurs compris dans la convention) au cours de la période rapportée.**

### **3.1. Principales réalisations**

Le PTBA 2018 a prévu 4750 ha de CES/DRS pour les deux régions sur une cible de 25 000 ha sur la durée du projet sur le résultat 1 de la Composante 1. Malgré le démarrage tardif des activités, on est arrivé en fin décembre à la réalisation de 4 644 ha sur les 4 750 ha prévus, soit un taux de 98%.

En matière de plantations 386 242 étaient prévus en 2018 sur la cible de 33 000 000 de plants sur la durée du projet. En fin décembre 381 342 ont été plantés soit une perte de 4900 plants dont 800 au cours du transport sur les sites et 4100 liés à l'assèchement en attendant une pluie qui rendrait possible la plantation. Toutes les plantations ont été réalisées au niveau de la région de Tahoua.

Concernant le Résultat 2 de la composante 1, il est enregistré la mise en place de 11 et 13 sites de formation des jeunes agriculteurs respectivement à Agadez et Tahoua.

Réalisations du Résultat 9 de la Composante 3 il est enregistré 220 jeunes agriculteurs, 3 prestataires, 286 jeunes à Tahoua au niveau de 11 sites de CGEF d'une superficie de 176 ha avec 11 animateurs endogènes et 165 producteurs volontaires.

En plus des réalisations physiques, on note d'importantes activités de préparation relatives aux prestations intellectuelles et à l'acquisition du matériel roulant, matériel informatique, pour l'équipe d'AT, les constructions des bureaux des trois unités de gestion.

Toutes les activités prévues non réalisées en 2018 ont fait l'objet de report au PTBA 2019

---

<sup>1</sup> Voir l'organigramme en annexe 4.

### 3.2. Evaluation de l'état d'avancement

Le premier semestre est considéré comme une période préparatoire à la mise en place du PPR à savoir : les recrutements du personnel, l'installation des équipes, l'acquisition des papiers administratifs et les équipements et locaux, la préparation du manuel de procédures administrative et financière. Cette période a également été mise à profit pour jeter les bases de partenariat avec les acteurs du PPR avec la signature des documents de cadrage tels que :

- a. Les conventions, déterminantes pour les activités du PPR, ont été préparées, négociées, validées par un ANO, signées et sont mises en œuvre ; ce long processus multi-acteurs a été mené à bien grâce à une étroite collaboration au sein du PPR et avec ses partenaires :
  - PPR-ANFICT, qui permet la mise en œuvre de la composante 1 ;
  - PPR-RECA/CRA, qui concerne le résultat 9 de la composante 3 ;

D'autres conventions ont été préparées, discutées signées et validées par un ANO. Il s'agit de :

- PPR-Gouvernorat de Tahoua et d'Agadez, qui permet, avec les protocoles d'accord subséquents, l'appui des STD (Composante 3, résultat 8) pour la mise en œuvre de la Composante 1, notamment. Ces conventions ont constitué le socle des protocoles de collaboration signés avec les STD des services de de l'Environnement, Agriculture, Développement Communautaire et Aménagement du Territoire et du Génie Rural ;
- PPR-Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés APSFD dans le cadre de la composante 2, notamment pour des formations (Education financières des membres des OP, Techniques de Crédits Agricoles, Crédit Stockage Professionnel) ;
- Deux autres conventions sont à un stade avancé de discussion : il s'agit de la convention PPR-Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales (CFGCT-ENAM) pour une mise à niveau des communes en matière de maîtrise d'ouvrage et PPR BAGRI dans le cadre de la composante 2.

## IV. Mise en œuvre du Plan de communication et de visibilité

### 4.1. Description du Plan

Le plan de communication et visibilité financé par l'AFD au démarrage du projet sert de cadre aux activités déployées par le PPR.

Au cours de l'année écoulée plusieurs activités rentrant dans le cadre de la communication et visibilité ont été menées à travers :

- La confection du logo du PPR, du dépliant ainsi que des cartes de visite (Coordonnateur et ATP), conformément au code de visibilité de l'UE.
- Les couvertures médiatiques (télévision, radios, presse écrite) ont été constantes lors des lancements du PPR, du Comité de Pilotage, des activités de CES/DRS et des ateliers régionaux et communaux de sensibilisation ;
- Une note de sur la communication du PPR relative à la visibilité a été élaborée, discutée et validée au mois de novembre 2018. Le recrutement d'un expert ou un cabinet d'expertise en communication est en discussion avec l'AFD ; cette note a programmé les événements nationaux qui sont en lien avec la thématique du projet ainsi que les activités internes au projet qui feront l'objet de visibilité ;

- Le PPR a mis à profit les évènements nationaux pour mener une offensive médiatique et se faire connaître aux plans régional et national à travers sa participation à la Fête du Trois Août, baptisée fête de l'arbre et à la Cure Salée 2018.  
La participation du PPR à la cure salée édition 2018 a été une réussite. L'offensive médiatique menée a permis de mieux informer et sensibiliser l'opinion sur le projet à travers :
  - L'appui à la participation des maraichers d'Agadez à l'exposition vente organisée dans le cadre de la cure salée (Le Premier Ministre en personne a visité les stands y compris celui du
  - L'installation et animation des stands du PPR ;
  - L'utilisation des plusieurs supports de communication : banderoles, dépliants, T-shirts ; casquettes ;
  - La production et diffusion du journal n°00 « Pôles Ruraux Infos » ;
  - L'attribution des prix aux trois meilleurs producteurs de luzerne et aux trois femmes meilleures transformatrices des produits agricoles (cf. image ci-dessous) ;
  - La production et diffusion d'une émission radio sur le projet ;
  - La production d'un reportage télé sur la participation du PPR sur la cure salée
  
- Au mois d'août le PPR à travers sa composante 3, a appuyé les DRE/SU/DD dans la plantation des arbres et les CRA dans la formation des jeunes agriculteurs au niveau des deux régions. Des plaques de visibilité du PPR ont été produites et installées au niveau des différents sites de ces activités ainsi qu'au niveau des Directions Régionales qui abritent les UGP à Agadez et Tahoua.

#### 4.2. Mesures prises pour identifier l'UE comme contributeur financier

L'entête du projet affiche clairement et systématiquement le drapeau de l'UE en respectant les normes (couleur, taille, position). Les partenaires du projet affichent également le drapeau de l'UE et l'ensemble des documents produits par le PPR citent la contribution de l'UE au PPR (cf. quelques exemples ci-dessous).





## V. Résumé des contrôles et audit réalisés

Les TDR du premier audit sont produits ont reçu l'ANO de l'AFD. Le cabinet d'audit est choisi. L'audit démarre au 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

**VI. Rapport financier de l'Action**

**I- RESUME DU BUDGET (EURO et FCFA)**

Le coût du financement s'élève à **65 037 383,2 Euro** reparté comme suit:

Contribution Union Européenne: 28 037 382,2 Euros

Contribution AFD: 37 000 000 Euros

Taux: 655,957

	TOTAL DES COUTS		CONTRIBUTION UE		CONTRIBUTION AFD	
	Euro	F.cfa	Euro	F.cfa	Euro	F.cfa
COMPOSANTE 1: Investissements pour les filières	37 438 000	24 557 718 166	27 438 000	17 998 148 166	10 000 000	6 559 570 000
COMPOSANTE 2: Appuis aux systèmes financiers	12 000 000	7 871 484 000	-	-	12 000 000	7 871 484 000
COMPOSANTE 3: Appuis aux services non financiers	5 000 000	3 279 785 000	-	-	5 000 000	3 279 785 000
COMPOSANTE 4: Coordination générale du Projet	6 700 000	4 394 911 900	-	-	6 700 000	4 394 911 900
Communication & Visibilité	399 383,18	261 978 193	299 383,18	196 382 493	100 000	65 595 700
Evaluation & Audit	500 000	327 978 500	300 000	196 787 100	200 000	131 191 400
Imprévus	3 000 000	1 967 871 000	-	-	3 000 000	1 967 871 000
<b>TOTAL</b>	<b>65 037 383,2</b>	<b>42 661 726 758,6</b>	<b>28 037 383,2</b>	<b>18 391 317 758,6</b>	<b>37 000 000</b>	<b>24 270 409 000,0</b>

## 6.2. Etat financier au 31/12/ 2018

COMPOSANTES/ RESULTATS		Montant Total (EURO)	ENGAGEMENTS			DECAISEMENTS			PLAN DE DECAISEMENT AU 31/12/2018		
			UE	AFD	TOTAL	UE	AFD	TOTAL	UE	AFD	TOTAL
C1	Infrastructures publiques et appui aux CT	3 481 600,17	3 481 600,17	-	3 481 600,17	1 942 688,32	-	1 942 688,32	1 538 911,85	-	1 538 911,85
R1	Protection des capacités productives	2 047 314,08	2 047 314,08		2 047 314,08	1 919 477,65		1 919 477,65	127 836,43		127 836,43
R2	Appui à l'amélioration de la production	513 753,19	513 753,19		513 753,19				513 753,19		513 753,19
R3	Appui à la collecte, transformation et vente des produits	518 326,66	518 326,66		518 326,66				518 326,66		518 326,66
R4	Appui aux CT et à la MO	333 939,57	333 939,57		333 939,57				333 939,57		333 939,57
	Frais de gestion ANFICT (2% du total de la composante)	68 266,67	68 266,67		68 266,67	23 210,67		23 210,67	45 056,00		45 056,00
C2	Accès aux services financiers	83 351,50					13 884,36	13 884,36		69 467,14	69 467,14
R5	Accès aux financements des opérateurs privés	38 074,14					11 316,13	11 316,13		26 758,01	26 758,01
R6	Sécurisation du financement agricole	27 288,37								27 288,37	27 288,37
R7	Renforcement des capacités des institutions financières partenaires	17 988,98					2 568,23	2 568,23		15 420,75	15 420,75
C3	Accès aux services non financiers	1 326 215,98		1 326 215,98	1 326 215,98		278 075,93	278 075,93		1 048 139,05	1 048 139,05
R8	Appui aux directions régionales	635 712,40		635 712,40	635 712,40		45 027,12	45 027,12		590 685,28	590 685,28
R9	Appui au RECA et aux CRA pour les OP	690 502,58		690 502,58	690 502,58		233 048,81	233 048,81		457 453,77	457 453,77
C4	Gestion et Pilotage du Projet	2 052 878,47					703 157,57	703 157,57		1 873 986,00	1 873 986,00
	Communication et visibilité	50 308,18				9 376,99	933,75	10 314,74		39 997,44	39 997,44
	Audit externe	62 504,10								62 504,10	62 504,10

	Imprévus	97 456,08								97 456,08	97 456,08
	TOTAL GENERAL PTBA 2018	7 154 313,47	3 481 600,17	1 326 214,98	4 807 815,64	1 952 065,30	996 051,61	2 948 116,91	1 538 911,81	3 191 549,81	4 730 461,66
	% du 1 <sup>er</sup> préfinancement		49%	19%	67%	27,29%	13,92%	41,21%			

Le budget prévisionnel est de 7 154 313 Euro pour l'année 2018 tel que prévu dans le PTBA 2018 approuvé par le Comité de Pilotage le 13 mars 2018 .

A la date du 31/08/2018 le projet a fait les engagements suivants:

- UE: 3 481 600,17 Euro soit un taux de 49% par rapport au budget annuel;
- AFD: 1 326 214,98 Euro soit un taux de 19% par rapport au budget annuel.

Le taux d'engagement global est de 67%.

Quant aux décaissements ils sont de 1 952 065,30 Euro pour l'UE (27,29%) et 996 051,61 Euro pour l'AFD (13,92%) soit un taux global de 41,21%

**Le détail des engagements est le suivant:**

**1- UE: 3 481 600,17 Euro**

Convention ANFICT: 3 481 600 Euro FCFA

**2- AFD: 1 326 214,98 Euro**

Convention RECA/CRA: 690 502,58 Euro

Convention Gouvernorat Tahoua: 378 683,36 Euro

Convention Gouvernorat Agadez: 257 029,04 Euro

## **VII. Plan de travail et budget annuel 2018**

Cf. le PTBA 2018, validé par le Comité de Pilotage du 13 mars 2018, et finalisé le 17 avril 2018.

**VIII. Situation du Plan de Passation de Marchés au 31/12/2018**

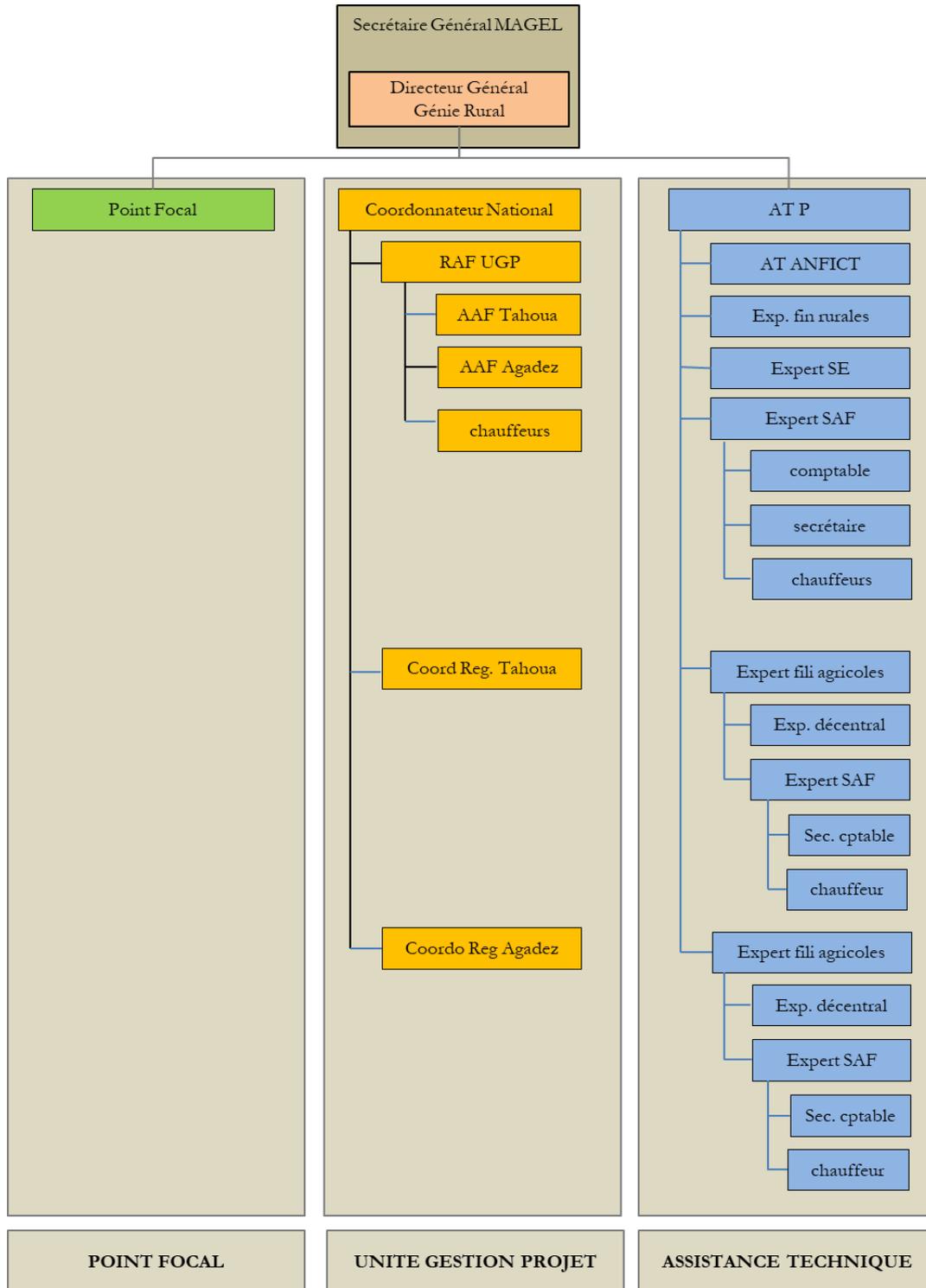
N°	Objet du marché	Source de financement	Type de marché	Mode de passation	Coût prévisionnel (Milliers de FCFA)	Date probable de lancement de la procédure	Date probable d'attribution du contrat	Date probable de démarrage des prestations	Date probable d'achèvement des prestations	Situation au 31/12/18	Localités	Structure responsable
1	Acquisition matériel roulant (motos)	AFD	Fourniture	AOI	53 600	Mai	Novembre	Novembre	Décembre	Contrat dans le processus de validation et signature	Niamey, Tahoua et Agadez	UGP
2	Acquisition matériel roulant (Véhicules)	AFD	Fourniture		206 000	Mai	Novembre	Novembre	Décembre	Contrat dans le processus de validation et signature	Niamey, Tahoua et Agadez	UGP
3	Construction de bureaux à Agadez (DRGR) et Tahoua (DRA)	AFD	Travaux	AOON	80 000	Juin	Novembre	Décembre	Février 2019	Phase de démarrage des travaux	Tahoua et Agadez	UGP
4	Acquisition matériel Informatique et mobilier de Bureau	AFD	Fourniture	AOON	27 000	Juillet	Novembre	Novembre	Décembre	Besoins identifiés	Niamey, Tahoua et Agadez	UGP
5	Achat du petit matériel de chantier pour les travaux de CES/DRS	AFD	Fourniture	Demande Cotation	18 000	Avril	Avril	Avril	Mai	Fait	18 communes de Tahoua	UGP
6	Achat du petit matériel de chantier pour les travaux d'ouverture de bandes pare-feu	AFD	Fourniture	Simple Facture	2 750	Septembre	Septembre	Octobre	Octobre	Processus en cours	Takanamat ; Tebaram et Kao	UGP
7	Travaux de construction d'un bureau à Niamey	AFD	Travaux	AOON	25 000	Juin	Novembre	Décembre	Février 2019	Phase de démarrage des travaux	Niamey	UGP
8	Etudes d'impact Environnementale et Sociale	AFD	Prestation intellectuelle	AOON	45 000	Mai	Décembre	Janvier 2019	Février 2019	Attente d'ANO sur les résultats d'AMI	Agadez Tahoua	UGP
9	Achat logiciels techniques (Compta, S&E, SIG), y compris installation et formation	AFD	Fourniture	AOON	50 000	Juin	Décembre	Décembre	Décembre	Processus en cours	Agadez Tahoua Niamey	UGP
10	Etude de situation de référence	AFD	Prestation intellectuelle	DC	15 000	Mai	Décembre	Janvier 2019	Février 2019	Attente ANO sur les DP	Agadez Tahoua	UGP

N°	Objet du marché	Source de financement	Type de marché	Mode de passation	Coût prévisionnel (Milliers de FCFA)	Date probable de lancement de la procédure	Date probable d'attribution du contrat	Date probable de démarrage des prestations	Date probable d'achèvement des prestations	Situation au 31/12/18	Localités	Structure responsable
11	Travaux de construction de 8 boutiques d'intrants agricoles	AFD	Travaux	AOON	60 000	Octobre	Décembre	Juillet	Novembre	Deux BIA ont eu l'ANO, cinq BIA sont transmis pour demande d'ANO	Tamaské, Déoulé Tajaé, Bagaroua, Kalfou, Garhanga, Allakaye, Ibohamane	UGP
12	Etudes des miro projets intégrés dans les vallées de production de 18 communes dans la Région de Tahoua	AFD	Prestation intellectuelle	AOON	255 000	Mai	Décembre	Janvier 2019	Février 2019	Attente d'ANO sur les DP	18 communes de Tahoua	UGP
13	Etude pour la mise en valeur du potentiel agricole autour des 15 seuils réalisés dans le cadre du projet Badaguichiri	AFD	Prestation intellectuelle	AOON	15 000	Mai	Décembre	Janvier 2019	Février 2019	Attente d'ANO sur les résultats d'AMI	Illela, Tajaé, Badaguichiri, Tamaské et Allakaye	UGP
14	Construction de cinq (5) Magasins communaux de sécurité alimentaire 200 tonnes	AFD	Travaux	AOON	150 000	Octobre	Décembre	Janvier 2019	Avril 2019	Travaux démarrés	Déoulé, Ibohamane, Tahoua 1, Kao Tébaram	UGP
15	Appui à l'actualisation PDC	AFD	Prestation intellectuelle	AOON	15 000	Octobre	Décembre	Janvier 2019	Février 2019	Publication	Takanamatt	UGP
16	Achat du petit matériel de chantier pour les travaux de CES/DRS, région d'Agadez	AFD	Fourniture	Demande de cotation	8 000	Avril	Mai	Mai	Mai	Fait	8 Communes Agadez	UGP
17	Achat du petit matériel de chantier pour les travaux d'ouverture de bandes pare-feu, région d'Agadez	AFD	Fourniture	Simple Facture	2 000	Aout	Aout	Sept	Décembre	reporté	8 Communes Agadez	UGP
18	Etudes pour la fixation des berges de koris menaçant les zones de production, Agadez	AFD	Prestation intellectuelle	AOON	15 000	Mai	Décembre	Janvier 2019	Février 2019	Attente ANO sur les résultats de l'AMI	8 Communes Agadez	UGP
19	Etude de marchés pour la transformation et la commercialisation des agrumes, pomme de terre et oignon	AFD	Prestation intellectuelle	AOON	12 000	Mai	Décembre	Janvier 2019	Février 2019	Attente ANO sur les résultats de l'AMI	8 Communes Agadez	UGP

N°	Objet du marché	Source de financement	Type de marché	Mode de passation	Coût prévisionnel (Milliers de FCFA)	Date probable de lancement de la procédure	Date probable d'attribution du contrat	Date probable de démarrage des prestations	Date probable d'achèvement des prestations	Situation au 31/12/18	Localités	Structure responsable
20	Etudes de réhabilitation des pistes de desserte des zones de production	AFD	Prestation intellectuelle	AOON	25 000	Mai	Décembre	Janvier 2019	Février 2019	Attente ANO sur les résultats de l'AMI	Dabaga, Tabelot	UGP
21	Travaux de construction des 5 magasins communaux	AFD	Travaux	AOON	150 000	Octobre	Décembre	Janvier 2019	Avril 2019	ANO obtenu pour le DAO	Timia, Tabelot, Iférouane, Dabaga et Gougaram	UGP
22	Construction des bureaux des services, région d'Agadez (DRGR)	AFD	Travaux	AOON	30 000	Juin	Novembre	Décembre	Février 2019	Phase de démarrage des travaux	Agadez	UGP
23	Formation des acteurs sur les outils de mise en œuvre du projet	AFD	Prestation intellectuelle	DC	6 000	Avril	Décembre	Janvier 2019	Mars 2019	Processus en cours	Agadez Tahoua	UGP
24	Construction de bureau siège CRA région d'Agadez	AFD	Travaux	AOON	60 000	Juin	Novembre	Décembre	Février 2019	Phase de démarrage des travaux	Agadez	UGP
25	Formation des IF sur le Crédit stockage professionnel	AFD	Prestation intellectuelle	DC	5 900	Décembre	Janvier 2019	Mars 2019	Mars 2019	Préparation des TDR de l'étude de faisabilité	Agadez Tahoua	UGP
26	Appui à l'éducation financière de la population cible	AFD	Prestation intellectuelle	AOON	18 300	Décembre	Janvier 2019	Mars 2019	Mars 2019	ANO convention obtenu, ANO TDR obtenu	Agadez Tahoua	UGP
27	Etude de faisabilité du crédit stockage professionnel à Agadez et Tahoua	AFD	Prestation intellectuelle	AOON	12 000	Décembre	Janvier 2019	Mars 2019	Mars 2019	En cours	Agadez Tahoua	UGP
28	Formation des opérateurs du stockage sur le standard et procédure	AFD	Prestation intellectuelle	DC	5 900	Octobre	Janvier 2019	Mars 2019	Mars 2019	Préparation des TDR de l'étude de faisabilité	Agadez Tahoua	UGP
29	Formation des agents des IF aux techniques de crédits agricole et à la connaissance des filières agricoles	AFD	Prestation intellectuelle	DC	5 900	Juillet	Janvier 2019	Mars 2019	Mars 2019	ANO Convention obtenu	Agadez Tahoua	UGP

5. ANNEXES

Annexe 1 – Organigramme



**Annexe 2 – Cadre Logique.**

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Valeurs actuelles	Cibles (Fin du Projet)	Sources et moyens de vérification	Hypothèses et risques
<b>Objectif Global :</b> Améliorer durablement les conditions de production et la valorisation économique des produits agricoles dans les régions de Tahoua et d'Agadez	Indicateurs des quantités produites et du suivi des prix agricoles Evolution du PIB régional Superficie des cultures irriguées			Système de suivi d'impact à mettre en place en année 1 par le Projet Rapports du MAG de suivi des indicateurs des campagnes agricoles	
<b>Objectif spécifique du Projet :</b> Renforcer les infrastructures et les aménagements nécessaires au développement durable des productions agricoles et à leurs mises en marché à travers les investissements des collectivités territoriales (Composante 1)  Faciliter l'accès aux institutions financières des acteurs des filières agricoles (Composante 2)  Améliorer les services à l'agriculture dans la perspective de développer une agriculture moderne, durable et performante sur les marchés (Composante 3)	Evolution annuelle du nombre de collectivités accompagnées par le Projet Taux de couverture en infrastructure agricole Evolution du nombre de prêts débloqués par type de bénéficiaire (hommes et femmes) en équipement et prêts de campagne en faveur de l'agriculture. Nb de prêt stockage Suivi des rendements moyens des principales cultures Nombre de paysans (hommes et femmes) touchés par le conseil agricole Nombre de paysans formés (hommes et femmes) à une pratique d'agriculture durable Niveau statique des nappes			Rapport d'activités des communes et des régions Estimation des superficies cultivées Rapports des CRA  Suivi d'indicateurs par les banques et les IMF  Rapport des DRA  Rapport de l'Hydraulique sur le suivi des ressources en eau	Les contreparties des collectivités territoriales sont bien engagées La situation sécuritaire ne se dégrade pas La pluviométrie est régulière

*Cadre logique renseigné (page suivante)*

Logique d'intervention	Indicateurs de l'Action	Cibles (A la fin du projet)	Cibles 2018		sources et moyens de vérification	Hypothèses et risques
			Prévus	réalisés		
<b>Composante 1 : Mise en œuvre par les collectivités territoriales des infrastructures et des aménagements collectifs publics ou communautaires nécessaire au développement durable des productions agricoles et leurs mises en marché (cofinancé par UE et AFD)</b>						
<b>Résultat 1</b> : Des aménagements combinés permettent de préserver le potentiel productif des eaux et des terres afin de valoriser ensuite des productions des filières porteuses	Nb Km linéaires de bandes pare- feux,	<ul style="list-style-type: none"> <li>28 000 Km de pares feux,</li> </ul>		NR	Rapport de la DRE/SU/DD	
	Nb d'ouvrages CES/DRS,	<ul style="list-style-type: none"> <li>25 000 ha de CES/DRS,</li> </ul>	4750	4644	Rapport de la DRE/SU/DD	
	Nb d'ha de fixation de dunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>2000 ha de fixation de dunes</li> </ul>	0	0	Rapport d'exécutions	
	Nb d'ha RNA, Nb d'arbres Régénérés	<ul style="list-style-type: none"> <li>5 000 ha de RNA,</li> </ul>	0		Rapport missions de supervision	
	Nb de pépinières fonctionnelles,	<ul style="list-style-type: none"> <li>55 pépinières fonctionnelles,</li> </ul>	18	NR	Rapport de suivi	
Nb de plants plantés et conservés (taux de reprise),	<ul style="list-style-type: none"> <li>33 000 000 de plants plantés et conservés (taux de reprise 80% et taux de survie 65%),</li> </ul>	386 242	381 342	Rapports des études		

Logique d'intervention	Indicateurs de l'Action	Cibles (A la fin du projet)	Cibles 2018		sources et moyens de vérification	Hypothèses et risques
			Prévus	réalisés		
	<p>Nb de mares aménagées</p> <p>Nb de km de brise vent et de haies vives plantées et conservés (taux de reprise)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 mares aménagées,</li> <li>• 500 km de brise vent et 500km de haies vives plantées et conservés (taux de reprise 95%)</li> <li>• 5000 km de couloirs de passages/axes de transhumance et d'espaces pastoraux balisés</li> </ul>	<p>0</p> <p>0</p> <p>0</p>	<p>0</p> <p>0</p> <p>0</p>		
<p><b>Résultat 2</b> : La réalisation d'infrastructures et d'aménagement permettent, dans un contexte de changement climatique, la valorisation durable des terres arables en vue de retenir les jeunes dans les sites concernés et d'améliorer les revenus des populations</p>	<p>Nb de seuils construits, Traitement des berges de koris</p> <p>Nb de sites d'installation en ha réalisés,</p> <p>Nb de femmes et de jeunes installés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 74 seuils d'épandage construits,</li> <li>• 100 sites d'installation sur 335 ha réalisés,</li> <li>• 1000 femmes et jeunes producteurs installés</li> </ul>	<p>Etude de 2 seuils</p> <p>24 sites de jeunes agriculteurs</p>	<p>NR</p> <p>11 sites de jeunes (AZ) 220 jeunes 3 prestataires</p> <p>13 sites de jeunes (TA) 286 jeunes (TA) 11 sites CGEF (TA) 176 ha</p>	<p>Rapports des études,</p>	

Logique d'intervention	Indicateurs de l'Action	Cibles (A la fin du projet)	Cibles 2018		sources et moyens de vérification	Hypothèses et risques
			Prévus	réalisés		
	Nb de magasins de stockages avant écoulement construits	<ul style="list-style-type: none"> <li>26 magasins de stockages avant écoulement</li> </ul>	0	11 animateurs endogènes 165 producteurs volontaires		
<b>Résultat 3:</b> Les différentes étapes de la valorisation des produits agricoles jusqu'à leur mise en marché sont améliorées	Nb de magasins de stockages avant écoulement construits Nb de magasins construits,	<ul style="list-style-type: none"> <li>26 magasins de stockages avant écoulement construits</li> </ul>	5 magasins stockage de 200t (AZ)  5 magasins stockage de 200t (TA)	En cours  En cours		

Logique d'intervention	Indicateurs de l'Action	Cibles (A la fin du projet)	Cibles 2018		sources et moyens de vérification	Hypothèses et risques
			Prévus	réalisés		
	Nb de marchés construits,	8 marchés de collecte et 4 marchés de regroupement + à bétail construits,	0	0		
	Nb de comptoirs construits,	<ul style="list-style-type: none"> <li>4 comptoirs ou centres de transformation (tomate, oignon...)</li> </ul>	0	0		
	Nb de kilomètres de pistes réalisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>200 kilomètres de pistes de désenclavement réalisées</li> </ul>	100	0		

Logique d'intervention	Indicateurs de l'Action	Cibles (A la fin du projet)	Cibles 2018		sources et moyens de vérification	Hypothèses et risques
			Prévus	réalisés		
<p><b>Résultat 4</b> : Les collectivités territoriales exercent la maîtrise d'ouvrage des investissements à caractère économique.</p>	<p>Evolution annuelles du nombre de personnes formées par sexe ratio et par type (élus, personnels) A partir de la deuxième année du Programme, évolution annuelle du nombre de collectivités ayant élaboré de manière concertée avec les acteurs locaux des documents de projet</p> <p>Evolution annuelle du nombre de collectivités accompagnées par le Projet</p>	<p>Sera renseigné au démarrage par l'UGP, en fonction des besoins identifiés au niveau des différentes collectivités ciblées par le Projet</p>	<p>26 PIA</p> <p>1 PDC</p> <p>41 COFOB</p> <p>26 COFOCOM</p>	<p>26 PIA</p> <p>En cours</p> <p>NR</p> <p>NR</p>	<p>Rapports missions d'appui, Documents PIA</p> <p>Rapports d'ateliers, documents PDR</p> <p>Rapports d'installation et de formation</p> <p>Rapport de formation</p> <p>Rapports d'études</p>	

Logique d'intervention	Indicateurs de l'Action	Cibles (A la fin du projet)	Cibles 2018		sources et moyens de vérification	Hypothèses et risques
			Prévus	réalisés		
<b>Composante 2 : Amélioration de l'accès au crédit agricole (financé par l'AFD)</b>						
<p><b>Résultat 5 :</b> Un mécanisme d'appui au financement des investissements agricoles est mis en place avec les institutions financières</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A partir de la fin de la première année du Projet, évolution annuelle du nombre de prêts concerné par le projet (nombre et montant, sexe ratio, durée, type de prêt = équipements, campagne, etc.) financés par type de produits.</li> <li>Nombre d'exploitations concernées,</li> <li>Nb de MPER,</li> <li>Nb de PME</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>7500 crédits de campagne + prêts de campagne</li> <li>400 MPER</li> <li>2 PME</li> </ul>	0	0	<p>Rapports des IF</p> <p>Rapports missions de suivi</p>	
			0	0		
<p><b>Résultat 6 :</b> Les opérations de financement agricole sont mieux sécurisées</p>	<p>Evolution du nombre de crédit stockage mis en œuvre,</p>	<p>Indicateurs à fixer fin 2016 sur la base de l'étude de faisabilité en cours sur la mise en</p>			<p>Rapports de mission</p> <p>Documents d'études</p>	

Logique d'intervention	Indicateurs de l'Action	Cibles (A la fin du projet)	Cibles 2018		sources et moyens de vérification	Hypothèses et risques
			Prévus	réalisés		
	<p>Nombre de professionnels partenaires, etc.</p> <p>Evolution quantitative du fonds de garantie,</p> <p>Evolution de l'adhésion d'institutions financières à Sahfi.</p>	<p>place de mécanismes de crédit stockage (initiée par le RECA et le HC3N)</p> <p>Contribution du Projet à la création du fonds de garantie agricole : 500 millions de FCFA en année 3</p> <p>- Montant garanti grâce au financement du Projet : 2.400 millions de FCFA en année 3 à 6.000 millions de de FCFA en année 8</p>			<p>Rapport de fin de chantier et de remise</p> <p>Rapports d'ateliers</p>	
<p><b>Résultat 7 :</b> Les institutions financières sont renforcées pour améliorer les services financiers à l'agriculture</p>	<p>Nombre de missions perlées réalisées,</p> <p>Nombre de formation, etc.</p>	<p>- 4 IF (2 par région) appuyés pendant toute la durée du Projet (après processus de sélection)</p>	<p>0</p> <p>0</p>	<p>0</p> <p>0</p>	<p>Rapport d'identification des IF</p> <p>Rapports des formations exécutées</p> <p>Rapports d'activités des IF</p>	

Logique d'intervention	Indicateurs de l'Action	Cibles (A la fin du projet)	Cibles 2018		sources et moyens de vérification	Hypothèses et risques
			Prévus	réalisés		
					Rapport sur les nouveaux produits Rapports de formation Rapport d'activité du PPR, des IF Document de l'Etude Rapports d'activités des IF, du PPR	
<b>Composante 3 : Amélioration des services non financiers en faveur des acteurs des filières agricole (financé par l'AFD)</b>						
<b>Résultat 8</b> : Les services délivrés au profit des acteurs des filières agricoles par les directions régionales en charge de l'agriculture, du génie rural et de l'environnement sont améliorés	Nombre et diversité de dossiers montés,  Nombre de réunions dispensées, etc.		0	0	Rapport des ateliers	

Logique d'intervention	Indicateurs de l'Action	Cibles (A la fin du projet)	Cibles 2018		sources et moyens de vérification	Hypothèses et risques
			Prévus	réalisés		
<b>Résultat 9 :</b> Les organisations professionnelles agricoles développent leurs services de conseils au profit des acteurs des filières et renforcent leurs capacités d'orientation du développement régional avec l'appui des CRA et du RECA	Nb de formations dispensées, Nb de jeunes agriculteurs (garçons et filles) formés, etc., Evolution du conseil aux exploitations agricoles, aux OP et aux groupements et coopératives de femmes, Evolution de la structuration de ces organisations, de leur plan d'affaire et de leur développement, etc.			220 à Agadez 3 prestataires  286 jeunes à Tahoua 11 sites CGEF (TA) 176 ha et 11 animateurs endogènes 165 producteurs volontaires	Rapport d'activités des CRA  Bulletins d'information du RECA  Rapport d'activité du RECA  Rapports des prestataires	
<b>Composante 4 : Pilotage et gestion du projet</b>						
<b>Résultat 10 :</b>	Ténu e régulière du comité de pilotage,  Nombre et type de conventions de partenariats,  Niveau de mobilisation des appuis, Evolution du flux de financement via l'ANFICT (durée du cheminement des dossiers par CT), nb de concertations, etc.		2  2	1  5		

**Annexe 3 – Communication et visibilité : Dépliant PPR.**

**Finalités et objectifs du projet**

La finalité du projet est d'améliorer durablement les conditions de production et la valorisation économique des produits agricoles dans les régions de Tahoua et d'Agadez. Il vise la sécurisation et l'amélioration des conditions de production, le développement d'activités rurales autour des marchés de collecte et de regroupement et la valorisation économique des produits agricoles dans les régions de Tahoua et d'Agadez, à travers les objectifs spécifiques suivants :

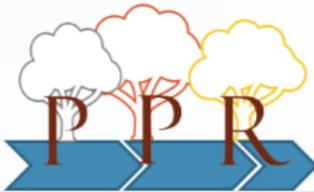
**OS.1:** Renforcer les infrastructures et les aménagements nécessaires au développement durable des productions agricoles et à leur mise en marché à travers les investissements des collectivités territoriales aux niveaux régional et communal;

**OS.2:** Faciliter l'accès aux institutions financières pour les acteurs des filières agricoles ;

**OS.3:** Améliorer les services à l'agriculture dans la perspective de développer une agriculture moderne, durable et performante sur les marchés.

**Pour plus d'informations sur le PPR**

- ◇ **Coordination de Niamey**  
C/O—SNV Rue des Djermakoye (ex Maurice Delens) tel. 80 07 65 15
- ◇ **Coordination d'Agadez**  
C/O—Direction Régionale du genre Rural, Quartier Jeunes Cadre, Tel. 20 44 01 18
- ◇ **Coordination de Tahoua**  
C/O—Direction Régionale de l'Agriculture –Tél. 20 61 05 06 &



Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

**PROJET PÔLES RURAUX**

Financé par le budget  
de l'Etat  
et le budget  
de l'Union Européenne



Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

**PROJET  
PÔLES  
RURAUX**



**« PROJET D'APPUI AU  
DÉVELOPPEMENT  
D'ACTIVITÉS  
RURALES ET AU  
FINANCEMENT DES  
FILIÈRES AGRICOLES  
DANS LES RÉGIONS  
DE TAHOUA ET  
D'AGADEZ »**



### Les composantes du PPR

#### Composante 1

- ◆ Financement d'investissements collectifs à caractère public en faveur des filières agricoles et appui technique aux communes;

#### Composante 2

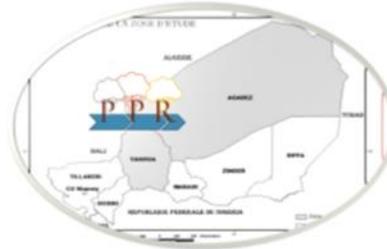
- ◆ Amélioration de l'accès au crédit agricole;

#### Composante 3

- ◆ Amélioration des services non financiers en faveur des acteurs des filières agricoles;

#### Composante 4

- ◆ Coordination générale du projet à Niamey avec deux coordinations régionales à Tahoua et Agadez, appuyées par une équipe d'assistance technique assurée par le Groupement IRAM, RAIL, ECO Consult et inter Archi;



### Zone d'intervention du Projet PPR

Le projet interviendra sur l'ensemble des régions d'Agadez et de Tahoua pour tout ce qui concerne le renforcement des services financiers (Composante 2) et non financiers (composante 3) et l'appui à la coordination des interventions en matière de développement rural.

En revanche, les investissements structurants (composante 1) seront concentrés dans les vingt-six (26) communes (8 à Agadez et 18 à Tahoua).

### Budget et financement

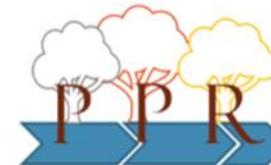
- ◇ Le projet PPR est financé par l'AFD et l'UE (FFUE) à travers trois conventions, signées le 14 mars 2017, d'un montant total de 65 M€ :
  - ◆ CN 1168 01 T Subvention AFD — 7 M€
  - ◆ CN 1168 02 U Subvention UE — 28 M€ (environ)
  - ◆ CN 1168 04 W AFD au titre de Prêt -30 M€

### Intervenants et mode opératoire

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le **Ministère en charge de l'Agriculture**, avec l'appui de l'Unité de Gestion du Programme (UGP), composée d'une coordination nationale et de deux coordinations régionales basées à Tahoua et Agadez.

L'UGP est assistée d'une expertise internationale assurée par le groupement IRAM, RAIL, ECO consult, inter Archi;

Le Comité de pilotage, est l'organe d'orientation, d'arbitrage et de résolution des blocages; il est composé du MAGEL (Président du comité de pilotage) et des ministères sectoriels impliqués (Commerce, Economie et Finances, Décentralisation, Elevage, HCSN, Environnement), ainsi que du RECA/CRA, des Gouvernorats des régions, des 2 conseils régionaux, de représentant des communes ciblées par le projet, etc. Les représentants des bailleurs soutenant des projets sur les mêmes thématiques seront invités comme observateurs.





**PROJET PÔLES RURAUX**

**PPR**  
**PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS RURALES  
 ET AU FINANCEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES  
 DANS LES RÉGIONS DE TAHOUA ET AGADEZ**

**Objectifs**

- ⇒ Renforcer les infrastructures et les aménagements nécessaires au développement durable des productions agricoles et à leur mise en marché à travers les investissements des collectivités territoriales aux niveaux régionale et communale ;
- ⇒ Faciliter l'accès aux institutions financières pour les acteurs des filières agricoles ;
- ⇒ Améliorer les services à l'agriculture dans la perspective de développement.

**Contact**

- ⇒ **Coordination Nationale du PPR**  
 C/O – SNV, Rue des Djermakoye (ex rue Maurice Delens), Tél: 80 07 65 15-
- ⇒ **Coordination Régionale Agadez du PPR**  
 C/O – Direction Régionale du Génie Rural, Quartier Jeunes Cadres, BP: 141 Tél: 20 44 01 18
- ⇒ **Coordination Régionale Tahoua du PPR**  
 C/O – Direction Régionale de l'Agriculture – Tél : 20 61 05 06 / 90 07 58 62

*Affiche de présentation du PPR*



**PROJET PÔLES RURAUX**

**Participation à la Cure salée**

**Cure salée**  **2018**

**INGALL—AGADEZ**

Le PPR décernera deux prix lors de cet événement, en coopération avec le Gouvernorat de la Région d'AGADEZ

- **Le prix du meilleur producteur de luzerne en culture irriguée**
- **Et, dans l'esprit de la manifestation 2018, le prix de la meilleure transformatrice de produits agricoles**

*Le PPR est un projet financé par l'UE et l'AFD dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage*

*Affiche pour la participation du PPR à la cure salée*